OUA/CSTR - SAFGRAD

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CULTURES VIVRIERES DANS LES ZONES SEMI-ARIDES

Commission Scientifique, Technique et de Recherche de l'Organisation de l'Unité Africaine

et

INSTITUT D'ECONOMIE RURALE

IER, Mali

Bibliothèque UA/SAFGRAD
01 BP. 1783 Ouagadougou 01
Tél. 30 - 63 - 71 / 31 - 15 - 98
Burkina Faso

Actes de l'Atelier National du Programme sur les Services d'Appui et de Financement de la Production Agricole :

Cadre de travail, Leçons Apprises, Expériences "Réussies ou Prometteuses" tenu à Bamako, Mali le 27 Mars 2001

Programme sur les Services d'Appui et de Financement de la Production Agricole
Financé par USAID/AFR/SD/ANRE

Rapport n° 3 préparé par IER/ECOFIL, Mali

Avril 2001

4046

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'activités, l'Unité Focale IER/SAFGRAD a organisé l'atelier national de travail le Mardi 27 Mars 2001 à partir de 9 heures dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'Institut d'Économie Rurale du Mali.

Cette réunion s'inscrivait dans le cadre de la discussion des documents de synthèse conçus par les experts nationaux, mandatés par le Comité National de Travail (CNT). Cet atelier a regroupé outre les membres CNT, les représentants de structures et d'institutions impliquées dans les SAFPA et l'économiste régional de SAFGRAD (cf. liste des participants en Annexe).

Quatre documents de synthèse portant sur les quatre thèmes retenus lors de la dernière réunion du CNT ont été présentés. Il s'agissait de :

- Recherche et Vulgarisation ;
- Intrants, Infrastructures et Equipements ;
- Services financiers ;
- Information, Formation et Communication.

Les travaux de la réunion ont été marqués par une séance en plénière et une séance en travaux de groupe. La plénière a porté sur les points suivants :

- Présentation du programme SAFPA par le Coordinateur de l'Unité Focale IER/SAFGRAD. Outre les grandes lignes du programme, le Coordinateur a fait le point sur l'état de réalisation des activités du programme par le CNT, ceci en concordance avec la matrice des objectifs. Ainsi, les objectifs 1 à 11 de la Phase I du programme concernant l'établissement du cadre de travail et d'action ont été atteints par le CNT. La deuxième phase concernera la définition, à travers le rapport de l'équipe nationale, de tous les domaines d'action possibles du programme. Ces domaines seront présentés et discutés lors de l'Atelier Régional d'Accra.

- Présentation et débats sur les documents de synthèse des experts-membres du CNT, commis pour résumer et approfondir les expériences « réussies ou prometteuses » indiquées dans le rapport du consultant national. Pour des raisons de convenance, les services d'appui et de financement ont été regroupés en 4 composante à savoir;

  - Recherche et Vulgarisation ;
  - Intrants, Equipements et Infrastructures ;
  - Information et Formation ;
  - Services de financement.

Chacune de ces composante a été présentée et discutées en plénière. Des suggestions d'amélioration ont été aussi apportées.

Les travaux en groupe par composante (thème) ont concerné les éléments suivants :

- les leçons et enseignements ;
- les meilleures pratiques ;
- les domaines d'intervention du Programme.

Les résultats des travaux de groupe ont été par la suite présentés en plénière.

Les documents de synthèse ainsi améliorés ainsi que le point d'exécution des objectifs du programme sont présentés en annexe.

ANNEXES

PHASE I : ETABLISSEMENT DU CADRE DE TRAVAIL ET D'ACTION (Rapport National)

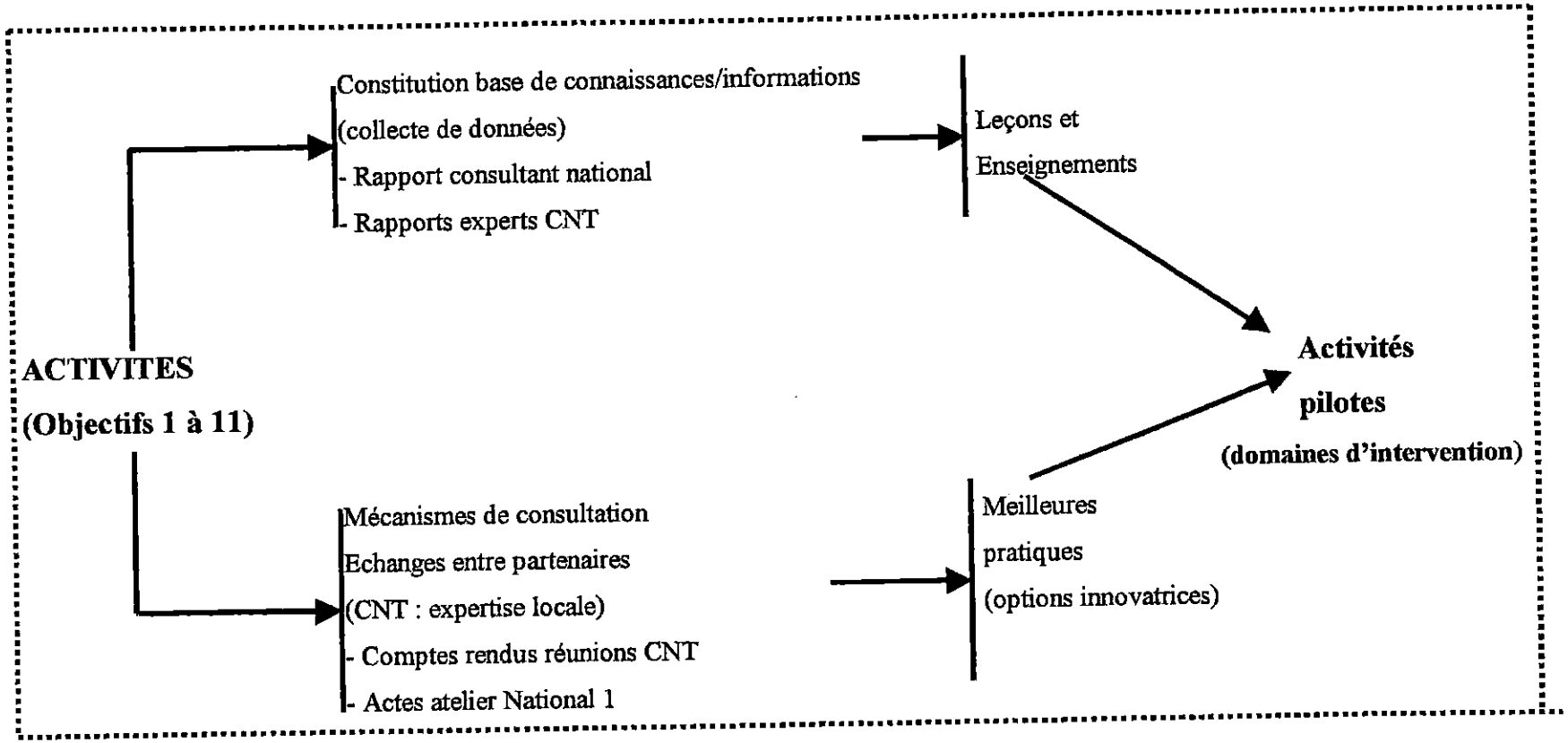

PHASE II : PROMOTION DES OPTIONS INNOVATRICES PAR L'EXECUTION D'ACTIVITES PILOTES (Objectifs 12 à 14)

Programme SAFPA au MALI : REALISATION DES OBJECTIFS

OBJECTIFS	INDICATEURS	REVUE ACTIVITES
1. Dialogue avec les missions USAID et autres bailleurs intéressés par l'amélioration des SAFPA	Rapport étude préliminaire Rapport travaux séminaires	Initié par AFR/SD et SAFGRAD, poursuivi par consultant (chap.5); suivi par CNT
2. Dialogue avec secteur privé, ONG et autres groupes intéressés par l'amélioration des SAFPA	Rapport étude préliminaire Inventaire des groupes impliqués dans les SAFPA	Initié par réunion consultative; poursuivi par consultant (chap. 4)
3. Inventaire des principaux types de SAFPA des partenaires de l'USAID et des autres bailleurs	Rapport consultant	Fait. Chapitre 5 du rapport du consultant
4. Identifier et dialoguer avec les agents/organisations US impliqués dans les SAFPA (enquêtes)	Rapport d'enquêtes Consultation facilitée entre organisations US et autres	Pas d'enquêtes des org. US faites Consultation à initier à travers atelier national et régional
5. Développer le système de collaboration et partenariat pour améliorer les SAFPA dans les zones rurales.	Consultation entre groupes ; cadre de travail développé; rapports atelier national et régional	Partenaires identifiés ; rôles à définir ; CNT mis en place; atelier national planifié
6. Etablir un réseau entre missions AID, ONG et autres partenaires pour faciliter le flux continu d'informations utiles à l'amélioration des SAFPA.	Rapport réseau (compte rendu réunions) ; # participants au réseau ; mécanisme de flux d'information	Un objectif majeur de l'atelier régional est d'établir un réseau d'information; l'atelier nat'l constitue une première étape
7. Identifier et établir des mécanismes de prestation de services pour répondre aux demandes d'assistance des missions USAID et des organisations nationales	# mécanismes de prestation de services identifiés; rapports sur les mécanismes de prestation de services	Circuits de distribution des services d'appui à la production décrits au chap. 2 rapport consultant; Mécanismes de réponse des missions USAID à établir
8. Développer mécanisme pour identification et suivi performance des options innovatrices pour améliorer les SAFPA	Etudes et rapports faits ; identification des options innovatrices ; suivi des options par rapports d'étape	Tous services identifiés et couverts chap. 2 & 3; meilleures pratiques décrites chap. 2, 4 & 6 ; CNT mis en place; activités pilotes à exécuter et suivre durant phase II
9. Etablir un système d'information pour échanger meilleures pratiques et leçons	Système Info développé ; échange info et données sur expériences innovatrices	Base de données constituée et gérée par Chargé de Programme; système (bulletin, groupe de discussion électronique) à mettre sur pied ; atelier national est un forum d'échanges d'expériences.
10. Analyser et déterminer demande de SAFPA (par	Rapports des enquêtes de base	Evaluation par les bénéficiaires de services financiers

mission AID et organisations nationales)		seulement (chap. 2 section 2.5); demande par mission AID non déterminée
11. Analyser et déterminer le caractère approprié des SAFPA pour le renforcement des marchés sous-régionaux d'intrants et de produits	Rapport d'études	Etude pas encore faite : nécessite ressources additionnelles
12. Etablir un programme pour développer mécanisme de renforcement du partenariat et de mise en réseau sur le plan national et régional	Rapports Unité Focale & CNT ; # fora tenus plan d'action 2e année	Unité Focale, Chargé Programme et CNT en place ; plusieurs réunions du CNT tenues; atelier national et régional.
13. Fournir appui technique et financier pour développement des ressources humaines (formation) aux prganisations prestataires de SAFPA	# modules de formation; # participants ; Rapports des sessions de formation	Besoins de formation couverts (chap. 3, 4 & 6); discutés en réunions de CNT; modules et sessions formation à tenir durant phase II
14. Fournir un appui financier aux ONG et intermédiaires financiers pour promouvoir les options innovatrices en matière de services financiers	Rapports sur # SAFPA améliorés par ONG et intermédiaires financiers; # participants formés;	Fournisseurs de services financiers couverts dans le rapport du consultant ; besoins de formation et d'appui pas encore identifiés

LISTE DES PARTICIPANTS

à l'Atelier National SAFGRAD du 27/03/2001 portant sur la synthèse des expériences "réussies ou prometteuses" et les propositions d'actions issues du rapport final "Inventaire et Analyse des Services d'Appui et de Financement de la Production Agricole : cas du Mali"

Num.	Noms et Prénoms	Structures représentées
1.	Oumar SANOGO	FSJE, Université Nationale du Mali
2.	Ibrahim Keno TRAORE	JEMENI
3.	Bakary Sékou COULIBALY	ECOFIL/IER
4.	Bino TEME	IER
5.	Sékou Oumar TEMBELY	CMDT
6.	Joseph NIAMBA	COMADIS
8.	Souleymane CAMARA	DGRC
9.	Toumani SAMAKE	OHVN
10.	Manda Sadio KEITA	ECOFIL/IER
11.	Ousmane SANOGO	ECOFIL/IER
12.	Salif DIARRA	CCIM
13.	Saïdou H. TALL	DNAMR
14.	Soumaïla MAIGA	NAKOSHI
15.	Hawa Sow DEMBELE	Réseau JIRIBA-SUMA
16.	Malick BAGAYOKO	SEDIMA
17.	Tidiani DIARRA	PNVA
18.	Mamadou Augustin DEMBELE	USAID

Ministère du Développement Rural

Institut d'Economie Rurale

Programme Economie des Filières

Unité Focale OUA/CSTR-SAFGRAD/IER

République du Mali

Un Peuple Un But Une Foi

Document de Synthèse sur la Composante :

RECHERCHE et VULGARISATION

Présenté par

Tidiani DIARRA
Expert CNT

Avril 2001

I. INTRODUCTION

La recherche et la vulgarisation agricole constituent deux aspects importants des services d'appui et de financement de la production agricole .

Elles ont été largement développées dans le document principal de l'étude sur l'inventaire et l'analyse des services d'appui et de financement de la production agricole(SAFPA), réalisée dans le cadre du Projet IER/SAFGRAD.

La présente note a pour objet de faire leur synthèse pour les besoins du Comité National de Travail chargé de piloter le projet.

Pour ce faire, chacun des deux aspects de la composante à savoir la recherche et la vulgarisation agricole, sera traité à travers:

- les contraintes majeures et problèmes identifiés dans la fourniture de ces services ;
- les leçons et enseignements à tirer des expériences réussies ou prometteuses ;
- les expériences réussies ou prometteuses ;
- les domaines d'intervention du Programme ;

II. LA RECHERCHE AGRICOLE

2.1. Contraintes majeures et problèmes identifiés

L'objet de la recherche agricole est d'apporter des réponses aux contraintes rencontrées par le monde rural en vue de contribuer efficacement à :

- l'amélioration de la sécurité alimentaire ;
- la conservation des ressources naturelles et la lutte contre la désertification ;
- le développement et la diversification de la production agricole ;
- l'amélioration des revenus des agriculteurs.

L'atteinte de ces objectifs passe par :

- le contrôle des contraintes biotiques et abiotiques ;
- l'application des mesures de gestion rationnelles et durables des ressources naturelles ;
- la maîtrise des contraintes liées à l'écoulement régulier des produits agricoles sans négliger les aspects de compétitivité.

Pour cela, le Mali a opté pour une recherche qui permet de répondre de façon efficace et durable aux préoccupations des agriculteurs, des éleveurs , des pêcheurs, des exploitants forestiers des transformateurs artisanaux et autres industriels.

Depuis le début des années 80, le Gouvernement a entrepris la réforme de la recherche agricole avec comme but, de bâtir un système national capable de produire des réponses techniques et stratégiques adaptées aux problèmes et besoins des utilisateurs directs des résultats de la recherche .

Dans ce cadre, pour éviter un pilotage à vue des activités de recherche agricole, le Mali a élaboré et adopté en 1991 un plan stratégique de la recherche agricole sur 12 ans piloté par l'Institut d'Economie Rurale(IER).

Malgré les résultats fort appréciables obtenus grâce à la conception et à la mise en œuvre de différents projets de recherche(disponibilité de technologies appropriées de production et d'exploitation conservatrice des ressources, de techniques et stratégies de commercialisation, de mise en marché des produits etc..), les défis à relever restent encore importants au regard des changements intervenus dans l'environnement

économique, politique et institutionnel du Pays (dévaluation du Fcfa, démocratisation de la vie publique, décentralisation...).

Le plan stratégique a été révisé pour la période de 1999-2005 pour l'adapter à la nouvelle donne socio-politique et économique ci- dessus citée. Il tente d'apporter une réponse aux attentes des utilisateurs des résultats de la recherche, notamment les domaines suivants :

- le machinisme agricole ;
- l'amélioration de la qualité des intrants et des produits agricoles ;
- la biotechnologie ;
- le génie génétique ;
- la biodiversité ;
- la valorisation et la transformation des productions agro-syvo-pastorales ;
- l'évaluation de l'impact économique des technologies générées sur le revenu des exploitations en corrélation avec les risques climatiques et les difficultés d'accès au crédit agricole ;
- la gestion durable des ressources naturelles.

La recherche agricole reste néanmoins confrontée aux contraintes suivantes :

- l'insuffisance de laboratoire bien équipé ne permettant pas d'effectuer des expérimentations de qualité;

- l'insuffisance de certaines spécialités notamment : sciences sociales, biotechnologie, sciences de l'information, spécialistes en matériels agricoles et équipements de transformation de produits ;

- la faible motivation du personnel de recherche caractérisée par le bas niveau de rémunération des chercheurs et la non application de leur nouveau statut ;

- l'insuffisance de collaboration entre institutions de recherche empêchant d'exploiter au mieux les compétences disponibles ;

- l'insuffisance de financement marqué non seulement par son niveau faible mais aussi sa forte dépendance de l'extérieur, toute chose qui empêche d'exécuter des activités de recherche à long terme ;

- le faible lien entre la recherche et le développement qui entrave la participation efficace et de façon conjointe, des chercheurs, des vulgarisateurs et des utilisateurs, à la génération des technologies, à leur diffusion, à leur adoption et à leur évaluation.

Pour ce qui est des recherches en cours, les préoccupations actualisées portent sur quatre axes :

i) une meilleure appropriation par les producteurs des résultats de recherche disponibles à travers la vulgarisation ;

ii) le renforcement des capacités de production des denrées de base dans le cadre de l'amélioration de la sécurité alimentaire ;

iii) le renforcement et la diversification des revenus des producteurs ;

iv) la protection de l'environnement par une gestion plus rationnelle des ressources naturelles.

2.2. Les leçons et enseignements tirés des expériences

Ils peuvent se résumer comme suit:

- la nécessité de mettre en place un système de financement durable de la recherche agricole incluant la participation des bénéficiaires;

- le besoin de développement des ressources humaines de la recherche (formation, recrutement, motivation), afin de disposer de compétences indispensables à la mise en œuvre des programmes;

- le besoin d'amélioration des infrastructures et équipements de recherche ;

- la nécessité de renforcer le partenariat et la collaboration entre les institutions de recherche aussi bien au niveau national qu'aux niveaux régional et international ;

- la nécessité de développer l'approche participative à travers la programmation régionale des activités de recherche tout en assurant l'implication au mieux des utilisateurs directs (y compris

femmes et jeunes) et indirects dans toutes les phases du processus de programmation ;

- le besoin de rationaliser la gestion de la recherche à travers la décentralisation, la bonne circulation de l'information et l'allocation judicieuse des ressources .

2.3. Les expériences réussies ou prometteuses

2.3.1. La Commission des utilisateurs des résultats de la recherche.

Une des innovations centrales de la reforme de l'IER est la mise en place de structures de concertation entre les chercheurs et les utilisateurs des résultats de la recherche.

En effet depuis 1994, l'IER en partenariat avec ses bailleurs de fonds, a mis en place au niveau régional des Commissions Régionales des Utilisateurs des résultats de la recherche (CRU). Au niveau national, il a été crée une Commission Nationale des Utilisateurs(CNU) constituée des Présidents des CRU.

L'objectif de la CRU est d'améliorer l'adaptation des programmes de recherche et d'accroître le taux d'adoption par les producteurs, des propositions techniques qu'elle formule.

Pour cela elle participe au processus de planification de la recherche (analyse des contraintes, identification des thèmes de recherche, définition des caractéristiques des technologies à développer, évaluation des résultats de la recherche) à travers une série de réunions et de discussions au cours desquelles les besoins et priorités de recherche des utilisateurs sont discutés et pris en compte. Les idées de recherche émises par les utilisateurs sont transformées par les chercheurs en projet de recherche.

En plus, les utilisateurs sont membres des organes de gestion de l'IER, à savoir la commission scientifique et le conseil d'administration.

Actuellement, il y a au niveau de chaque région du Pays, un collège composé d'un représentant de chacune des soixante organisations participantes aux activités de la CRU. Au sein du collège qui constitue l'instance de décision et d'orientation, est élu le Bureau CRU composé de 20 membres.

Depuis leur mise en place, les CRU ont bénéficié d'un ensemble d'activités de formation et d'appui conseil en vue de renforcer leurs capacités organisationnelles et opérationnelles.

Au terme de ces six années d'existence, les CRU ont participé activement aux instances de la recherche et fait approuver une douzaine de projets de recherche. Ces projets qui sont pour la plupart en cours d'exécution par des chercheurs de l'IER et des ONG en interaction directe avec les CRU, ont été financés sur les fonds des utilisateurs.

Grâce à cette organisation, les activités de recherche de l'IER sont aujourd'hui mieux ciblées par rapport aux préoccupations des utilisateurs.

2.3.2. L'organisation de journées portes ouvertes dans chaque centre régional de recherche agronomique, et de visites d'échange d'expérience autour des essais et tests en milieu paysan.

Les journées portes ouvertes sur les activités de la recherche, les visites des stations, sous-stations de recherche agricole et celles organisées autour des essais et tests en milieu paysan, permettent aux paysans et aux vulgarisateurs de s'informer sur l'état des innovations techniques en cours de génération et de mieux comprendre le processus de transfert de technologies.

Elles permettent aussi aux chercheurs d'échanger avec les vulgarisateurs et les paysans sur la pertinence et la validité des thèmes de recherche et au besoin les réviser pour une meilleure prise en compte des préoccupations paysannes.

De 1992 à 1996 par exemple, à travers l'appui du Programme National de Vulgarisation Agricole, on est passé de seulement 4 visites organisées dans deux régions avec 255 participants(129 paysans et 126 vulgarisateurs et chercheurs) à 23 visites dans six régions avec 1124 participants dont 912 paysans et 212 vulgarisateurs et chercheurs.

Cette expérience a permis la rapide propagation de plusieurs innovations en milieu rural;

2.4. Les domaines d'intervention du Programme

En matière de recherche agricole, le projet futur pourrait porter sur :

- le renforcement de la communication autour des journées portes ouvertes organisées sur les activités de la recherche, des visites de stations et sous-stations, et des visites des essais et tests en milieu paysan.

Il s'agira d'aider l'IER et les Services de vulgarisation dans la réalisation et l'évaluation des impacts de ces activités afin de mieux les valoriser.

III. Vulgarisation agricole

3.1. Contraintes majeures et problèmes identifiés

L'objectif général assigné au secteur du Développement Rural est d'améliorer les conditions de vie des producteurs à travers l'augmentation de la production et de la productivité agricoles. Un tel objectif ne peut être atteint qu'en utilisant les techniques appropriées de culture et d'élevage mises au point par la recherche. D'où l'organisation par l'Etat d'une vulgarisation de masse pour la diffusion des innovations techniques .

C'est ainsi que la Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural(DNAMR) et ses démembrements au niveau régional et local, la Compagnie Malienne de Développement des Textiles(CMDT) et l'Office du Niger(ON) exécutent l'essentiel de la vulgarisation. A cela s'ajoutent les différents Offices et Projets de développement .

Dans certaines régions la vulgarisation est aussi faite par des ONG mais sur des zones très circonscrites souvent limitées à quelques actions bien ciblées.

La DNAMR à travers le Programme National de Vulgarisation Agricole (PNVA)conçu comme un projet de renforcement des services agricoles, a réalisé des résultats tangibles dans divers domaines (organisation des services agricoles, formation du personnel et des producteurs, renforcement des liens recherche-vulgarisation-exploitations agricoles,

intégration agriculture, élevage et protection de l'environnement, formation des organisations paysannes et des Femmes (Gestion et alphabétisation).

La CMDT quant à elle, a fait évoluer la vulgarisation dans sa zone d'intervention, de l'encadrement dense dominé par l'apport technique et les directives de l'encadrement fortement structuré, à l'approche participative basée sur la prise en compte des besoins exprimés par les paysans eux-mêmes.

En plus, la CMDT aussi bien que l'ON ont intégré dans leur approche, le conseil rural, notamment dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, la gestion des exploitations, des OP et des approvisionnements.

Pour ce qui est de l'exécution de la vulgarisation par les organisations professionnelles, elle reste timide au stade actuel même s'il existe des producteurs isolés au niveau des grands centres qui font appel à des spécialistes évoluant en dehors du dispositif classique.

Des expériences sont en cours en zone ON, pour la mise en pied de services privés de vulgarisation crées par les jeunes diplômés et appelés à fournir aux paysans des conseils rapprochés et plus ciblés.

D'une manière générale, pour atteindre les objectifs de développement fixés, les principaux thèmes diffusés portent sur :

- l'intensification et la diversification des productions agricoles dans le contexte d'une agriculture durable ;
- la sécurisation des productions agricoles et la maîtrise des coûts de production(prévention des fléaux, aménagements ..) ;
- le renforcement des services agricoles (moyens humains, matériels et financiers conséquents...) et de la capacité des producteurs;
- la gestion de la fertilité des sols ;
- la promotion des filières porteuses ;
- la prise en compte du genre et de l'analyse sociale.

Les progrès réalisés dans l'amélioration de la production et de la productivité agricoles, du savoir, du savoir-faire et du savoir-être des producteurs attestent des efforts considérables réalisés par les différents intervenants en matière de vulgarisation agricole.

Les défis à lever restent encore très importants au regard de :

- l'accroissement de la démographie entraînant des besoins alimentaires plus élevés et plus diversifiés;

- la dégradation continue des ressources naturelles ;

- la mondialisation des économies ;

Il en est de même des contraintes auxquelles est confrontée la vulgarisation agricole et dont les principales sont :

- l'insuffisance des moyens des structures d'appui et le faible pouvoir d'achat des producteurs rendant difficile la prise en charge des coûts de vulgarisation par ces derniers;

- le vieillissement et l'insuffisance du personnel d'encadrement de base(effectif et niveau de formation) ;

- l'absence de plans de formation et de plans de carrière pour la gestion des ressources humaines ;

- l'insuffisance des mesures d'accompagnement des actions de vulgarisation qui limite l'adoption des innovations techniques et technologiques (crédit, approvisionnement en intrants et équipements, transformation, commercialisation, etc...) ;

- le déficit d'information et de communication entre différents acteurs ;

- le faible accès des femmes et des jeunes aux services agricoles ;

- les nombreux problèmes de gestion des organisations paysannes.

3.2. Les leçons et enseignements tirés des expériences

Ils peuvent se résumer comme suit:

- la nécessité d'améliorer les capacités d'encadrement des structures de vulgarisation en terme de ressources humaines, logistiques, équipements .. ;

- la nécessité de renforcer les capacités des producteurs ruraux en tenant compte de leurs besoins de développement et de

modernisation des activités de production, de commercialisation, d'échange et d'amélioration du cadre de vie ;

- le besoin de faire évoluer la vulgarisation par l'offre à une vulgarisation par la demande de la clientèle rurale ;

- le besoin de mettre en place, compte tenu de la pluralité des intervenants et de la décentralisation, d'instances nationales et régionales de concertation ou de coordination entre les agriculteurs et les différentes parties prenantes (services de vulgarisation, de recherche, ONG, opérateurs économiques etc.).

- la nécessité d'améliorer l'accès des producteurs aux moyens de production(crédit, intrants, équipements, infrastructures etc..) ;

- la nécessité de mettre en place un système de financement durable de la vulgarisation incluant les producteurs et les opérateurs économiques;

- le besoin de renforcer les liens entre la recherche, la vulgarisation et les producteurs de façon à encourager la participation des communautés au processus de recherche, à l'évaluation et l'amélioration des technologies adaptées aux conditions locales et leurs permettre le choix et l'utilisation des technologies pour l'intensification des systèmes de production.

- le besoin de développer l'intégration de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et de la pisciculture dans des systèmes de production durable ainsi que l'introduction des meilleures méthodes et approches participatives dans la production, la protection intégrées, et la gestion rationnelle des ressources naturelles ;

- la nécessité de renforcer les capacités d'organisation des femmes et des jeunes ruraux pour faciliter leur accès aux services agricoles.

3.3. Les expériences réussies ou prometteuses

En matière de vulgarisation agricole elles sont nombreuses et variées. On peut citer entre autres :

٣,٣,١. *la mise en place par les services de vulgarisation, d'un conseiller agricole polyvalent auprès des agriculteurs en remplacement des multiples interlocuteurs.*

Le conseiller technique polyvalent appelé plus communément agent de vulgarisation de base est formé par des techniciens spécialisés lesquels sont formés par les chercheurs.

Avant l'avènement du PNVA, plusieurs services de vulgarisation (agriculture, élevage, eaux et forêts, coopération agricole, protection des végétaux) cohabitaient de façon sectorielle auprès des paysans. Chacun avec son agent sur le terrain diffusait des messages de son domaine à l'endroit du même producteur.

Les différences dans les approches, méthodes et contenus des messages créaient des chevauchements dans les programmes d'activités et des confusions dans l'esprit du paysan d'une part ; et on assistait à une gestion très peu rationnelle des ressources financières, matérielles et humaines d'autre part.

Ainsi en lieu et place de 4 à 5 agents pour le même paysan, il a été substitué 1seul interlocuteur pour diffuser l'ensemble des thèmes techniques d'agriculture d'élevage et d'environnement.

Ceci a permis de mettre en place à la fin du programme 621conseillers agricoles polyvalent communément appelés agents de vulgarisation de base(AVB) sur lesquels 467 étaient de profil agriculture, 120 de profil élevage et 34 de profil environnement.

Les principaux ratios d'encadrement obtenus pendant la même période, en respectant le rapport coût/efficacité, sont les suivants:

- villages/AVB sont passés de 4 à 6-8 ;
- nombre d'exploitations/AVB de 330 à 514 ;
- groupes de contact/AVB de 30 à 19 ;
- paysans membres de groupes de contact de 380 à 211
- superficie exploitation/AVB de 1100ha à 1650ha

٣,٣,٢. *le partenariat entre les Services de Vulgarisation, la Recherche,*

les ONG, les Fondations et Firmes pour la diffusion des techniques et technologies adaptées aux conditions des petits agriculteurs.

3.3.3. la collaboration entre les Services de Vulgarisation et le Service Semencier National par la mise en place de parcelles de diffusion des nouvelles variétés auprès des producteurs de façon à permettre à ceux-ci de mieux connaître les semences améliorées et de faire des choix appropriés.

Le programme de diffusion des nouvelles variétés a porté sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs et riz) et les légumineuses (arachide et niébé).
Environ 2000 parcelles ont été mises en place dans les différentes Régions.
Les écarts de rendements entre les parcelles de démonstration avec les nouvelles variétés et les parcelles témoins avec les variétés traditionnelles selon les régions ont variés de :
mil : 23 à 103% ; sorgho : 16 à75% ; maïs : 13 à 22% ; riz :22 à 31% ; arachide : 11% ; niébé : 47 à 102%.

Cette expérience a fortement accru le taux d'utilisation des semences améliorées ainsi que les activités de production des villages semenciers.

3.3.4. la réalisation de diagnostics intégrés et pluridisciplinaires menés conjointement par la recherche et la vulgarisation à travers les outils de diagnostic participatif.

3.3.5. *la mise en place d'un réseau de néo-alphabètes choisis et formés parmi la population pour assurer le relais de certaines activités de vulgarisation en milieu rural.*

La forte intégration de l'alphabétisation fonctionnelle aux différentes activités de développement rural(agriculture, élevage, environnement) a contribué à renforcer la capacité des producteurs non seulement au niveau des exploitations mais aussi au niveau communautaire.

L'utilisation des néo-alphabètes dans la gestion des affaires de la communauté, notamment comme relais des vulgarisateurs, a permis de mieux asseoir leurs connaissances et de les rendre plus opérationnels.

Dans les zones encadrées par les Structures de développement rural particulièrement en zones CMDT, Office du Niger et Office de la Haute Vallée du Niger, il est important de constater le rôle considérable joué par les néo-alphabètes dans les transferts de responsabilités notamment dans les domaines de l'approvisionnement en intrants agricoles, l'organisation de la production agricole et de la commercialisation des produits, la gestion des ressources naturelles, le crédit etc..

En zone PNVA par exemple, il a été dénombré à l'évaluation plus de 2726 néo-alphabètes dont 418 femmes effectuant entre autres tâches :

- la tenue des documents d'agro-météorologie dans leurs villages ;
- la gestion des organisations paysannes(caisses d'épargne et de crédit, boutiques villageoises, banques de céréales, etc..) ;
- la vaccination de la volaille ;
- l'évaluation de la production des parcelles de démonstration et des témoins ;
- le piquetage des champs ;
- la commercialisation des produits agricoles.

3.4. Les domaines d'intervention du Programme

A la lumière de l'analyse des contraintes et des expériences de réussite en matière de vulgarisation agricole, les domaines d'intervention future pourraient portés sur les aspects suivants :

i) le renforcement de la formation des relais villageois, des conseillers polyvalents, des techniciens spécialisés, des chercheurs, et des responsables et agents d'ONG, dans des domaines spécifiques nécessaires à l'amélioration de la qualité de leurs prestations vis à vis des producteurs.

ii) Le renforcement des cadres de concertation entre chercheurs, vulgarisateurs, producteurs, ONG et opérateurs économiques . Il s'agira d'appuyer le fonctionnement et l'animation des cadres de concertation en vue d'amener les différents acteurs à mieux définir les programmes d'intervention, à harmoniser les méthodes et outils de travail, et à faciliter les échanges.

Ministère du Développement Rural

Institut d'Économie Rurale

Programme Économie des Filières

Unité Focale OUA/CSTR-SAFGRAD/IER

République du Mali

Un Peuple-Un But-Une Foi

Document de synthèse sur la composante :

INTRANTS, INFRASTRUCTURES et EQUIPEMENTS

Présenté par

Soumaïla MAIGA
Malick BAGAYOKO
Manda Sadio KEITA
Experts CNT

Mars 2001

SOMMAIRE

Introduction 1
I. INTRANTS 2
1.1. Contraintes 2
1.2. Leçons et enseignements à retenir 4
1.3. Expériences « réussies ou prometteuses » 5
1.4. Domaines d'intervention du Programme 6
II. EQUIPEMENTS 8
2.1. Contraintes 8
2.2. Leçons à retenir 8
2.3. Expériences « réussies ou prometteuses » 9
2.4. Domaines d'intervention du Programme 9
III. INFRASTRUCTURES 11
3.1. Contraintes 11
3.2. Leçons et enseignements à retenir 13
3.3. Expériences « réussies ou prometteuses » 13
Conclusion 14
Revue bibliographique 16

Introduction

A la lumière de l'étude diagnostique ***« Inventaire et analyse des services d'appui et de financement de la production agricole »*** réalisée par le consultant national recruté par le Projet SAFGRAD/IER, le Comité National de Travail (CNT) nous a confié la tâche de faire une synthèse des expériences « réussies ou prometteuses » définies par le consultant et portant sur le thème ***« Intrants, Infrastructures et Equipement »***.
Il s'agissait pour nous non seulement de faire la synthèse de ces expériences, mais aussi d'apporter, si possible, d'autres exemples de réussite dont l'étude diagnostique n'a pas fait cas. Ce qui permettra d'enrichir la gamme des expériences dites « réussies » et d'approfondir les connaissances sur le thème proprement dit. Pour ce faire nous traiterons de façon distincte les sujets « **Intrants et Equipements** » et « **Infrastructures** » afin de permettre une meilleure compréhension du document de synthèse.

Généralités sur les Intrants et Equipements

En réalité il n'y a jamais eu une politique spécifique élaborée en matière d'approvisionnement en équipements et intrants agricoles. Toutefois le diagnostic de cet approvisionnement fait ressortir plusieurs étapes dans son évolution.

La première institution créée pour l'approvisionnement des paysans en intrants et équipements au Mali est la Caisse Centrale de Crédit Agricole Mutuelle e la République du Mali. Elle date d'avant l'indépendance et fonctionna jusqu'en 1964. Elle était calquée sur le modèle d'organisation du crédit agricole en France.
Pour faire face à la forte demande des zones cotonnières, arachidières et rizicoles, il fut créé en 1964 un service spécialisé dénommé Service de Crédit Agricole et d'Equipement Rural (SCAER), rattaché à la Direction du Développement Rural, puis à la Banque de Développement du Mali. Ce service fut érigé ensuite en société en 1971.
Les intrants étaient acquis par la SCAER qui les cédaient aux Opérations de Développement Rural (ODR) qui, à leur tour, géraient les stocks, livraient ces intrants aux paysans et se chargeaient du recouvrement du crédit.
Cette politique de subvention permettait de mettre les intrants à la disposition des paysans à des prix abordables.
Cependant, les difficultés financières de la SCAER, accentuées par la sécheresse de 1973, ont conduit à la dissolution de la société en 1980. A la suite de la dissolution de la société, ce sont les ODR qui ont été chargées d'assurer le ravitaillement de leurs zones respectives en intrants.
La BNDA fut créée en 1981, suite à la nouvelle politique de désengagement de l'Etat, dans le but d'assurer le crédit au monde paysan.
De nos jours, on rencontre trois mécanismes d'approvisionnement en équipements et intrants agricoles à savoir : le mécanisme d'approvisionnement en zone CMDT ; le mécanisme d'approvisionnement en zone ON et le mécanisme des autres zones (zones encadrées par les ODR, zones péri-urbaines, zones non encadrées, etc.).

En plus des contraintes classiques de la production agricole au Mali que sont l'insuffisance et la mauvaise répartition de la pluviométrie, la faible fertilité des sols, le

bas niveau de technicité et d'équipement du monde rural constitue le problème majeur auquel fait face le développement agricole.
Au Mali, le MDRE (1999) estime à seulement 35% le taux d'équipement des 900 000 Unités de production Agricole (UPA) du pays. Cette contre-performance aurait pour cause l'inaccessibilité financière et/ou géographique des producteurs aux intrants (matériel agricole, pesticides, produits vétérinaires et semences améliorées), l'inadéquation entre les prix des intrants et ceux des produits agricoles accentuée par les effets de la dévaluation du FCFA, l'inexistence d'un système de crédits adapté aux conditions des paysans et éleveurs et une faible liaison Recherche/Développement.

Pour une agriculture qui se veut durable, la maîtrise des facteurs de production reste un préalable. A cet égard, l'utilisation des intrants, équipements agricoles et l'adoption des techniques de production appropriées sont des moyens d'intensifier l'agriculture, option que les autorités maliennes ont jugée nécessaire à prendre et à réaliser, ceci pour faire face à la croissance démographique accrue et à la dégradation de l'environnement.

I. INTRANTS

1.1. Contraintes

Les intrants avant d'atteindre l'utilisateur final mettent en jeu plusieurs acteurs économiques : firmes agrochimiques, importateurs, sociétés de développement, opérateurs privés, banques et caisse d'épargne et de crédit etc., cette mise en relation donne naissance à des circuits suivant les acteurs et les rôles qui leurs sont dévolus.
On distingue les circuits suivants :

- Circuit d'approvisionnement en zone CMDT
- Circuit d'approvisionnement en zone office du Niger
- Circuit d'approvisionnement dans les zones encadrée
- Circuit d'approvisionnement en zone péri-urbaine
- Circuit d'approvisionnement en zone non encadrée.

L'approvisionnement en engrais est confronté à quelques contraintes majeures qui sont les suivantes.

1°) La faiblesse de la capacité de gestion des organisations paysannes (OP)

En effet, il a été constaté de réels problèmes dans la gestion financière des O.P. On peut citer entre autre le manque de transparence dans la gestion des OP, l'insuffisance de l'organisation des bilans des opérations d'achat et de vente, une mauvaise adaptation à l'environnement économique et politique.

2°) Le marché des Intrants est peu concurrentiel

Une vingtaine de sociétés évolue dans ce secteur. Mais ce sont les représentants de HYDROCHEM à Abidjan et de SENCHIM à Dakar qui dominent le marché avec plus de 65% de part sur le marché.

Ceci a pour conséquence le prix élevé et variable des intrants, l'impossibilité pour les producteurs de coton de s'approvisionner ailleurs qu'aux prix imposés par la CMDT et également l'impossibilité pour d'autres opérateurs d'intervenir dans la zone cotonnière.

Ainsi, après le monopole d'Etat, on est entrain d'assister à un duopole privé.

3°) L'absence d'industrie de fabrication d'engrais

La quasi totalité des engrais consommés au Mali sont importés. La seule usine de broyage du phosphate naturel de Tilemsi qui existe n'a qu'une capacité de annuelle de 5000 tonnes. Le Mali dépend donc entièrement de l'extérieur pour son approvisionnement en engrais. Ce qui a pour conséquence le coût élevé des engrais par rapport aux pays voisins.

4°) La mauvaise qualité des engrais livrés

Le contrôle de qualité est assuré dans une certaine mesure par la S.G.S à Dakar, Abidjan ou Marseille. Au Mali il n'existe ni réglementation pour accorder les licences aux opérateurs d'intrants ni carte professionnelle, ni législation sur les engrains.

Une étude récente réalisée par l'IFDC Afrique sur la qualité des engrains en Afrique de l'Ouest a relevé que pour le cas du Mali, 43% des échantillons analysés étaient déficients quant au contenu en éléments nutritifs. Aussi il fut constaté que les poids nets d'engrais étaient inférieurs aux indications des fabricants.

5°) Contraintes de transport et de distribution

L'enclavement du pays et l'inaccessibilité géographique des villages ont un impact négatif considérable sur le transfert de compétence. Des infrastructures routières très mauvaises voir inexistantes aussi bien dans les zones encadrées que dans les zones non encadrées. Ce qui rend encore très élevé le coût du transport des engrais, et n'encourage nullement les jeunes opérateurs désirant s'occuper de la commercialisation des intrants de s'installer. Le coût de transport par train est équivalent au coût de transport par route ce qui est anormal et souligne les fortes contraintes du système ferroviaire.

6°) Contraintes liées à la fiscalité

L'Etat malien a consenti des efforts non négligeables en matière de fiscalité qui est aujourd'hui de 12,5% (cf. Transit Domo Ouologem). Cependant cet effort doit être poursuivi pour faciliter l'accès de la majorité des producteurs aux intrants à moindre coût.

7°) Contraintes de financement et accès au crédit bancaire

Dans la nouvelle politique de désengagement, ce sont les opérateurs économiques qui doivent prendre la relève de l'Etat quant à la commercialisation des intrants, mais hélas

l'accès au crédit semble être le goulot d'étranglement pour ces commerçants. Ils n'ont généralement pas assez de moyens financiers pour faire face à toutes les exigences du commerce des intrants.

1.2. Leçons et enseignements à retenir

- Système d'approvisionnement en engrais des producteurs de la zone ON

Les objectifs du dispositif d'approvisionnement sont double :
Il s'agit d'une part, de disposer d'engrais de qualité en temps opportun et d'autre part, d'acheter le moins cher possible ces engrais. Les contraintes à lever étant globalement l'accès des producteurs aux engrais.

Description du circuit :
1°) Les producteurs transmettent leurs besoins en engrais à l'A.V ou au G.I.E. Il faut souligner ici que l'essentiel du crédit est centré sur les engrais destinés à la production rizicole. (Urée, DAP)
2°) Les AV collectent et examinent toutes les demandes des producteurs. Sur la base des quantités demandées les AV contactent les fournisseurs pour avoir des factures proforma.
3°) Les facture proforma sont transmises au AV ou au G.I.E. Ces derniers sélectionnent leurs fournisseurs sur la base des factures proforma.
4°) Les AV et GIE transmettent leurs besoins de financement à leurs caisse d'épargne ou de crédit.
5°) Les caisses étudient les dossiers qui sont transmis à leur Union de caisses. On compte en zone office du Niger trois unions de caisse.
6°) Les unions de caisse transmettent les besoins de financement de leurs membres à la BNDA.
7°) La BNDA étudie à son tour les dossiers et transmet aux fournisseur désignés des attestations de crédit.
8°) Les fournisseurs livrent directement aux associations et aux groupements.
9°) Les AV et GIE repartissent les engrais entre les producteurs.

L'essentiel du travail repose sur les AV et les GIE. En effet ces derniers sont chargés du recouvrement auprès de leurs membres. Celui-ci se fait en natures, c'est à dire en paddy. Les AV transforment le paddy en riz effectuent les transactions nécessaires (vente aux commerçants directement ou à travers les bourses du céréales) et épongent les dettes de leurs membres auprès des caisses qui à leurs tours remboursent la BNDA.

Malgré la fonctionnalité du dispositif d'approvisionnement, des problèmes demeurent :

- le faible regroupement des commandes qui ne permet pas toujours une réduction notable des prix ;
- l'existence de conflits de compétence entre AV et Caisse d'épargne et de crédit ;
- la diversité et le niveau élevé des taux d'intérêt pratiqué (12% sur environ 6 mois de crédit).

L'originalité du dispositif est qu'il fonctionne depuis 1993 et permet aux riziculteurs de disposer des engrais au bon moment.
D'une manière générale, la zone de l'ON connaît une nette amélioration des rendements dont la moyenne dépasse aujourd'hui les 5 tonnes à l'hectare. Les doses d'engrais utilisées sont souvent supérieures aux doses recommandées par la recherche. Cela signifie que le système d'approvisionnement fonctionne bien dans l'ensemble.

- Système d'approvisionnement en semences de riz des producteurs de N'débougou

Les objectifs poursuivis visent à disposer de semences de riz de qualité au moment opportun. Il s'agit donc de faire face aux contraintes d'obtention des semences par la voie officielle, aux contraintes de transport et qualité.

- Rapprocher la semence au paysan ;
- Réduire le prix de la semence et la rendre accessible ;
- Faire un renouvellement triennal ;
- Produire suffisamment de la semence R2.

Description du système: Après le choix, des paysans retenus sont approvisionnés en semence R1 par l'association auprès soit de la recherche CRRA de Niono, soit de la ferme de Niégué ou de l'OPS.
La production de semence se fait sous l'encadrement technique de l'URDOC. Après la certification par le laboratoire des semences, un comité de distribution repartit les semences entre producteurs utilisateurs.

Les problèmes majeurs à résoudre dans le dispositif sont les suivants :

- Le manque de fonds de roulement dans les AV pour acheter les semences auprès des producteurs ;
- Le manque de professionnalisme des producteurs semencier ;
- Les problèmes de stockage.

Le caractère « réussi » de l'expérience réside dans le fait qu'on dénombre pour l'ensemble de la zone près de 200 paysans semenciers. Les productions annuelles avoisinent les 300 tonnes.
La zone de N'débougou semble la plus performante.

1.3. Expériences « réussies ou prometteuses »

1°) Le système d'approvisionnement en engrais des producteurs de la zone ON :

Compte tenu de l'originalité du système qui se caractérise par :

- une responsabilisation des acteurs

- Un processus d'apprentissage continu

- Une articulation de la macro et de la micro finance,

Il s'avère nécessaire d'améliorer ce système. L'action à mener pourrait s'intituler : « Amélioration du système d'approvisionnement en engrais à l'office du Niger ».

2°) Le système d'approvisionnement en semences de riz des producteurs de Ndébougou :

L'expérience des paysans de l'ON prouve que la production et la diffusion des semences peut bien se faire en dehors du système étatique. Il suffit pour cela de disposer d'un fonds de roulement conséquent et d'avoir une bonne formation en technologie semencière. Compte tenu de l'importance des problèmes à résoudre, une action du genre : « Amélioration du système de production et de distribution des semences de la zone ON » s'impose. Elle devra s'inspirer du fonctionnement du système mis en place à N'débougou.

1.4. Domaines d'intervention du Programme

1er domaine d'intervention: Le système d'approvisionnement en engrais des producteurs de la zone ON :

Il s'agit de chercher les voies et moyens d'amélioration du système d'approvisionnement en engrais en zone office du Niger.

Pour ce faire, il est nécessaire de chercher à lever les contraintes rencontrées tout au long du processus d'approvisionnement.

Concrètement, Il faudrait entreprendre un diagnostic approfondi avec les acteurs impliqués pour identifier les goulots d'étranglement. Pour cela, un accent particulier sera mis sur les points suivants :

- le processus d'appel d'offre ;
- la gestion des fonds AV et TV ;
- les rapports AV, TV et caisses ;
- le système de récupération du crédit ;
- l'identification avec les acteurs des mesures à entreprendre.

Comme résultats attendus nous pouvons citer :

- l'accroissement de la capacité de négociation des acteurs ;

- la distribution à temps des engrais aux producteurs ;

- la réduction du prix et du coût d'approvisionnement en engrais.

Le PCPS, l'IER et l'ON seront les principaux partenaires sur lesquels il faudra compter en terme d'appui technique, de formation et d'encadrement.

2ème domaine d'intervention: Le système d'approvisionnement en semences de riz des producteurs de la zone Office du Niger.

Il s'agit de chercher les voies et moyens d'amélioration du système de production et de diffusion des semences de riz en zone office du Niger.

Il s'agit concrètement de mettre sur pied un système de production et de distribution de semence de riz adapté aux réalités de l'Office du Niger.
Pour ce faire, les activités suivantes sont à entreprendre :

- le diagnostic de fonctionnement des associations semencières ;
- une étude de cas de la zone de N'débougou pour identifier les bases de leur réussite ;
- une étude des mesure à mettre en œuvre ;
- la formation des producteurs en technologie semencière.

Deux principaux résultats sont escomptés :

- le système semencier est fonctionnel et est géré par les producteurs de l'Office du Niger ;
- la technologie semencière est bien maîtrisée par les producteurs.

L'implication du Laboratoire des semences, de l'IER et de l'ON sera salutaire pour la réalisation de ces activités.

II. EQUIPEMENTS

2.1. Contraintes

Action « forgeron »

L'objectif de l'opération était d'assurer un approvisionnement correct des paysans en pièces détachées afin de leur permettre de fabriquer les équipements (charrues, charrettes, multiculteurs, semoirs, etc.).
Il s'agit donc de faire face aux pénuries en pièces détachées, notamment des pièces travaillantes du matériel de culture attelée.

Ces problèmes sont :

- les difficultés d'approvisionnement en gaz et ferraille ;
- la solvabilité des producteurs.

Construction et diffusion de matériel agricole par l'atelier d'assemblage de matériel agricole de NIONO (AMA)

L'enclavement intérieur du pays dû au manque de routes ne favorise pas l'approvisionnement en équipements des producteurs ruraux. Pour contourner cette difficulté, un atelier d'assemblage de matériel a été construit à Niono, une des principales zones de production de riz.

L'AMA est confronté depuis sa privatisation à des problèmes de taxation des équipements importés. En effet, les pièces importées sont taxées comme n'importe quel équipement importé.

2.2. Leçons à retenir

Action « forgeron »

Aujourd'hui ces forgerons satisfont non seulement les besoins en pièces détachées des producteurs mais fabriquent tous les équipements de culture attelée : charrettes, multiculteurs, semoirs, etc. Les équipements fabriqués sont de très bonne qualité et coûtent nettement moins chers que le matériel importé.

Construction et diffusion de matériel agricole par l'atelier d'assemblage de matériel agricole de NIONO (AMA)

L'atelier a permis de pourvoir toute la zone de l'ON surtout en matériel de post-récolte de riz. Compte tenu de son succès, l'atelier approvisionne aujourd'hui d'autres zones rizicoles comme l'Office Riz Ségou (ORS), les producteurs de Sélingué, etc.

2.3. Expériences « réussies ou prometteuses »

Action « forgeron »

Il existe des savoir-faire qui ne sont pas toujours valorisés. L'action forgeron a permis de mettre en relief les compétences des forgerons. Vu le succès obtenu par l'action forgeron, elle pourrait être étendue à l'ensemble des principales zones de production agricole du Mali. L'action à mener pourrait s'intituler « Extension de l'action forgeron dans d'autres zones de production agricole ».

Construction et diffusion de matériel agricole par l'atelier d'assemblage de matériel agricole de NIONO (AMA)

Compte tenu de la haute technicité des ouvriers de l'AMA, il serait judicieux de mettre sur pied une équipe de recherche-action pour fabriquer sur place certains équipements dont les riziculteurs ont besoin. En effet, le besoin d'un matériel de repiquage se fait sentir, d'autant plus que cette opération culturale est l'une des plus coûteuses et des plus contraignantes en main d'œuvre.
Une telle action pourrait s'intituler «mise au point d'un matériel de repiquage du riz en zone ON».

2.4. Domaines d'intervention du Programme

Action « forgeron »

Il s'agira d'étendre l'action forgeron à d'autres zones de production agricole du pays telles que la zone exondée de Ségou et la zone inondée exondée de Mopti.

L'objectif visé étant de favoriser l'équipement des producteurs en matériel de culture attelée.
Pour ce faire, des activités sont à entreprendre telles que :

- l'étude du niveau d'équipement actuel en différents matériels ;
- le recensement des forgerons et l'identification des volontaires ;
- l'équipement et le suivi des forgerons.

Les résultats suivants sont escomptés :

- des forgerons formés et équipés ;
- des équipements de culture attelée disponibles et à un prix abordable.

L'IER à travers son programme machinisme agricole pourrait servir de structure d'appui, aidé en cela par les services de vulgarisation, les ONG et quelques forgerons déjà fonctionnels.

Construction et diffusion de matériel agricole par l'atelier d'assemblage de matériel agricole de NIONO (AMA)

Il s'agira concrètement de mettre au point un matériel de repiquage du riz destiné aux zones rizicoles telles que ON, ORS, ORM, Sélingué et Baguinéda.

L'objectif étant de réduire le temps de travail consacré au repiquage, une des opérations culturales les plus contraignantes en main d'œuvre.

A cet effet, des activités sont à mener, à savoir :

- la constitution d'un groupe de recherche-action ;
- la documentation sur les équipements existants à travers le monde avec par exemple l'aide de l'ADRAO ;
- la conception d'un prototype adapté à la situation malienne ;
- le test et l'évaluation du prototype ;
- la production et la diffusion du matériel mis au point.

Les résultats attendus seraient :
- un matériel de repiquage adapté, disponible et à un prix abordable pour les producteurs ;
- des forgerons formés à la production à grande échelle du matériel.

L'IER, à travers son programme de machinisme, l'AMA de Niono ainsi que les forgerons pourront servir à la mise en œuvre d'une telle action.

III. INFRASTRUCTURES

Il est difficile à priori de traiter du thème des Infrastructures en terme de leçons à retenir, d'exemples de réussite, etc. En effet, dans bon nombre de pays africains, des efforts notoires ont été réalisés dans le développement des infrastructures rurales après les indépendances. Cependant, force est de constater que certains grands projets de développement des infrastructures ont été des cas d'échec dû, dans la plupart des cas, à la non maîtrise des coûts économiques réels de mis en place, de gestion et de pérennisation de ces infrastructures ou encore du non respect des normes environnementales de préservation de l'écosystème ambiant, conduisant souvent à des catastrophes environnementales et sociales.
Actuellement le Mali est en passe de lancer, avec l'aide de ses partenaires au développement, deux projets importants de développement de ses infrastructures rurales que sont le Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR) et le Programme d'Appui aux Organisations Paysannes (PASA-OP).
Il faut noter que depuis l'indépendance, des efforts importants furent déployés par le pays pour développer ses infrastructures rurales, mêmes si elles demeurent encore insuffisantes et nécessitent encore beaucoup d'investissement.

Généralités sur le développement des Infrastructures au Mali

En 1998, le Gouvernement malien a décidé de faire de la lutte contre la pauvreté l'axe central de son approche de promotion du développement humain durable dans le cadre global de la lutte contre la pauvreté. Pour ce faire, la mise en œuvre des différents programmes sectoriels pour le développement rural se fera dans le cadre de deux grands projets d'investissement (le Programme National d'Infrastructures Rurales PNIR et le Programme d'Appui aux Organisations Paysannes PASA-OP) en préparation au Niveau du Ministère du Développement Rural et de l'Eau.
Concernant le domaine des infrastructures rurales, pour améliorer les conditions de vie des couches les plus pauvres et amorcer un développement à la base, les interventions seront axées sur les sous-secteurs de l'irrigation, de l'hydraulique rurale et les pistes rurales dans le cadre du PNIR.

3.1. Contraintes

Un certain nombre de contraintes se posent à la mise en place et au développement des infrastructures au Mali. Parmi elles, nous pouvons citer les suivantes :

- Au niveau de l'aménagement hydro-agricole, les difficultés qui se posent concernent le sous-secteur de l'irrigation. En effet, la contrainte majeure au développement de l'irrigation est l'inégale répartition des ressources en eau entre les différentes zones du pays. D'autres contraintes existent telles que les difficultés de mobilisation des ressources financières, le coût élevé des aménagements, la mauvaise conception des ouvrages, le faible niveau d'équipement des paysans, l'absence d'harmonisation des interventions, l'insuffisante protection foncière, les impacts négatifs sur l'écosystème, etc.

- ➢ En ce qui concerne le volet aménagements hydrauliques, leur mise en œuvre nécessite des investissements financiers et technologiques coûteux qui rendent souvent leur rentabilité aléatoire. De même de telles réalisations posent dans la plupart des cas des problèmes écologiques.

D'autres contraintes s'imposent au développement de ce volet à savoir :

- Sur le plan de l'hydraulique agricole, l'essentiel des investissements a porté sur les eaux pérennes des grands fleuves, laissant pour compte l'énorme potentiel des eaux non pérennes pourtant disponibles presque partout au Mali et desservant plus de 60% des masses paysannes ;
- Sur le plan de la stratégie de l'hydraulique pastorale, il existe une insuffisance de concertation pour la création et la répartition des points. En effet, la stratégie est plus basée sur des occasions de financement que sur une programmation planifiée, en dépit de l'existence d'une stratégie de l'élevage ;
- Sur le plan institutionnel, la contrainte majeure a été l'insuffisance de coordination entre les nombreux intervenants du secteur ;
- Sur le plan socio-économique, les contraintes sont dues pour la plupart à l'insuffisance des moyens des populations, ce qui les rend incapables de participer aux programmes de développement de leurs terroirs.

- ➢ Sur le plan de l'hydraulique villageoise, les contraintes suivantes peuvent être citées :

- La contrainte institutionnelle majeure qui a consisté en l'insuffisance de coordination entre les nombreux intervenants du secteur ;
- La contrainte technique et financière liée à la cherté des ouvrages et équipements hydrauliques et aux entreprises étrangères ;
- La contrainte concernant les moyens d'exhaure est liée à la diversité des pompes, à leur entretien, leur réparation et l'approvisionnement en pièces détachées. Une autre contrainte du même ordre demeure la cherté et l'insuffisance de vulgarisation de pompes plus performantes (solaires et électriques).

- ➢ Concernant le volet pistes rurales, les principaux problèmes rencontrés sont les suivants :

- L'absence de planification et de programmation des infrastructures rurales ;
- L'absence d'un cadre institutionnel cohérent et efficace pour développer les transports en milieu rural ;
- Le manque de coordination entre les partenaires du monde rural (Etat, Opérations de développement rural, Coopération décentralisée, etc.) ;
- Les coûts élevés des transports ruraux ;
- L'insuffisance des ressources affectées à l'entretien routier en général et aux pistes en particulier ;
- La précarité des investissements routiers en milieu rural ;
- L'inefficacité du mode d'exécution de l'entretien routier ;

- La méconnaissance du rôle et de la fonction des Moyens Intermédiaires de Transports (MIT).

3.2. Leçons et enseignements à retenir

Cas de la CMDT

Un certain nombre de critères sont à la base de la réussite de la CMDT dans le domaine des infrastructures rurales. Il s'agit entre-autres de :

- L'organisation interne et externe : dans le cas de l'opération riz initiée par la compagnie en 1974, de petits périmètres irrigués ainsi que des pistes rurales furent construites avec la participation physique des populations et sur financement CMDT;

- Le service génie civil de la CMDT qui a en charge l'entretien et la réhabilitation des pistes : ce service dispose d'une équipe technique avec un technicien dans chacune des six zones d'intervention de la compagnie ;

- La constitution d'une banque de données grâce à l'opération réussie d'inventaire et de recensement des pistes : ce qui a permis à la compagnie de constituer des cartes thématiques pour les réseaux d'intervention à la base des programmes d'intervention de l'équipe génie civil.

Cas de l'ON

La grande leçon du cas de réussite de Bewani (en zone ON) a été l'esprit d'initiative des populations qui ont compris la nécessité d'entreprendre elles-mêmes des actions de développement sans tout attendre d'un financement extérieur.

Cas de VRES

Le Projet Valorisation des Ressources en Eaux de Surface (VRES) est parvenu à faire baisser le coût moyen de réalisation des petits périmètres irrigués villageois de plus de la moitié grâce à la mobilisation et la sensibilisation des populations bénéficiaires.

3.3. Expériences « réussies ou prometteuses »

Cas de la CMDT

- L'équipe technique de la CMDT a réalisé dans le cadre du projet Mali-Sud 11600 Km de pistes rurales et 4500 Km dans la zone de Kita. Elle s'occupe aussi de l'entretien des grands axes (primaires et secondaires), les axes tertiaires étant entretenus généralement par les populations elles-mêmes.

Ces pistes de la CMDT sont réputées de très bonne qualité en comparaison avec les pistes réalisées par le Ministère des Travaux Publics du Mali. En effet, depuis 1993-1994, les pistes de la CMDT n'ont pas nécessité de réhabilitation.

- Au cours de son 'Programme riz' la CMDT est parvenue à aménager plus de 6000 ha de bas fonds dans la zone de Koutiala.

- L'approche régie de la CMDT a constitué un grand succès auprès des populations qui, actuellement, financent elles-mêmes sur fonds propres, en totalité ou en partie, certains ouvrages avec l'appui de la CMDT.

Cas de l'ON

A Bewani, en zone ON, les populations sont parvenues elles-mêmes à réaliser des aménagements de bas-fonds à hauteur de 800 ha. Cet exemple a fait tâche d'huile dans toute la zone ON où beaucoup de communautés ont initié d'elles-mêmes des actions de développement.

Cas de VRES

Dans la région de Mopti, le Projet Valorisation des Ressources en Eaux de Surface (VRES) est parvenu à réaliser de petits périmètres irrigués villageois à un coût moyen de 1,5 millions de FCFA grâce à la participation effective des populations.
Auparavant, ce coût moyen de réalisation était de 4 millions de FCFA.
Plus d'une centaine de Périmètres Irrigués Villageois (PIV) de tailles différentes ont été réalisés par VRES dans près de 50 villages dans les cercles de Mopti, Youwarou et Douentza.

Conclusion

La synthèse du thème « Intrants, Infrastructures et Equipements » nous révèle les expériences réussies suivantes selon le volet considéré :

- ***En ce qui concerne les intrants, nous retiendrons :***

  - l'originalité du système d'approvisionnement en engrais en zone ON, système qui se caractérise par : une responsabilisation des acteurs, un processus d'apprentissage continu, une articulation de la macro et de la micro finance.

  Le Projet SAFGRAD pourrait renforcer le système en finançant des projets visant à l'améliorer.

  - L'expérience des paysans de l'ON prouve que la production et la diffusion des semences peut bien se faire en dehors du système étatique.

Le Projet SAFGRAD pourrait renforcer le système en aidant les acteurs impliqués à disposer d'un fonds de roulement conséquent et d'avoir une bonne formation en technologie semencière.
L'exemple de N'débugou pourrait servir de source d'inspiration.

- ***Dans le cas des équipements, nous retiendrons les expériences suivantes:***

  - Il existe des savoir-faire qui ne sont pas toujours valorisés. L'action forgeron a permis de mettre en relief les compétences des forgerons.

Vu le succès obtenu par l'action forgeron, elle pourrait être étendue à l'ensemble des principales zones de production agricole du Mali. Le Projet SAFGRAD pourrait s'impliquer pour rendre cela possible.

  - Compte tenu de la haute technicité des ouvriers de l'AMA, il serait judicieux de mettre sur pied une équipe de recherche-action pour fabriquer sur place certains équipements dont les riziculteurs ont besoin. En effet, le besoin d'un matériel de repiquage se fait sentir, d'autant plus que cette opération culturale est l'une des plus coûteuses et des plus contraignantes en main d'œuvre.

Une telle action pourrait être faciliter par une intervention du Projet SAFGRAD.

- ***Concernant les infrastructures rurales,*** l'expérience à retenir, dans le cas de l'approche régie de la CMDT comme dans le cas de l'ON et de VRES, c'est l'association des populations bénéficiaires aux actions de développement les concernant. En effet, ces populations peuvent participer aussi bien du point de vue physique que financier à tout projet visant directement l'amélioration de leurs conditions d'existence.
  L'action à mener serait l'association des populations à tout projet de développement les concernant directement.

Revue bibliographique

1. MDRE (1999), Programme d'Investissement dans le domaine de l'Equipement Agricole 2000-20004, Secrétariat Général du MDRE, République du Mali.

2. MDRE (1999), Programme d'Investissement dans le domaine des Infrastructures Rurales : Aménagements Hydroagricoles ; Aménagements Hydrauliques et Pistes Rurales, Version 4, Secrétariat Général du MDRE, République du Mali, Octobre 1999.

3. MDRE (2000), Rapport annuel « Bilan campagne agricole 1998/1999, Direction Nationale de l'Appui a Monde Rural, Janvier 2000.

4. INSAH-IER (2000), Etude du Développement de la Filière des Semences dans les pays du Sahel (Cas du Mali), Rapport final, CILSS/INSAH-IER, Octobre 2000.

5. Témé B. (2000), « Inventaire et Analyse des Services d'Appui et de Financement de la Production Agricole », Rapport Final, Octobre 2000.

6. Témé B. (2000), Synthèse des expériences réussies ou prometteuses à partir du Rapport «Inventaire et Analyse des Services d'Appui et de Financement de la Production Agricole », Février 2001.

Ministère du Développement Rural

Institut d'Économie Rurale

Programme Économie des Filières

Unité Focale OUA/CSTR-SAFGRAD/IER

République du Mali

Un Peuple-Un But-Une Foi

Document de synthèse sur la composante :

INFORMATION, FORMATION et COMMUNICATION

Présenté par

Hawa Sow DEMBELE
Expert CNT

Mars 2001

RECAPITULATIF

I LECONS ET ENSEIGNEMENTS A TIRER DES EXPERIENCES « REUSSIES OU PROMETTEUSES » :

- La nécessité de prendre en compte l'aspect genre dans les actions d'information de formation et de communication ;
- La nécessité de renforcer la capacité de gestion des OP en menant des activités de formation dans les domaines comptables fiscale et juridique.
- La nécessité de veiller à la diversification et à la bonne diffusion de l'information agricole pour permettre aux acteurs de prendre des décisions ;
- La nécessité de rechercher des sources de financement durable pour la collecte et la diffusion des informations agricoles ;
- La nécessité détendre la collecte et la diffusion des données sur les filières agricoles ;
- La nécessité d'élaborer un plan de carrière ;
- La nécessité de faciliter l'accès des différents acteurs aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

II MEILLEURES PRATIQUES :

- La diffusion des informations par l'observatoire du marché agricole OMA a travers sont bulletin hebdomadaire et mensuel ;
- La diffusion de l'information à partir des bourses nationales ;
- La diffusion décadaire du bulletin agro hydro méthéologique
- La diffusion de l'enquête agricole de conjoncture.

III LES DOMAINES D'INTERVENTION :

- La conception d'un système intégrer d'information sur les filières agricoles ;
- L'accès des acteurs des SAFPA aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Le renforcement des capacités d'autonomisation des organisations paysannes.

INTRODUCTION

Une des étapes fondamentales de la mise en oeuvre du projet SAFPA a été la réalisation de l'étude de base « Inventaire et Analyse des Services d'Appui et de Financement de la Production Agricole ».

Le présent document est une synthèse des expériences « réussies ou prometteuses » mentionnées dans le rapport de base du consultant et traite spécifiquement de la composante « Information, Formation et Communication ».

Ce document tente de faire une identification des axes futurs d'intervention du programme SAFPA dans l'optique de la composante précitée.

Dans le domaine de l'information, la formation et la communication, une identification des axes futurs d'intervention du programme s'avère nécessaire. La politique d'information des producteurs n'a pas d'autonomie en soi. Elle est issue de la libéralisation de l'économie et de responsabilisation de la société civile.

En effet, les autorités se sont rendues très vite compte de la nécessité d'une bonne information des décideurs mais aussi des acteurs à la base pour permettre aux premiers de prendre de bonnes décisions et aux seconds de bien négocier avec leur environnement économique.

L'évolution vers un système d'information intégré avec la création de l'observatoire du marché agricole OMA constitue le principal créneau d'information agricole au Mali. Dans le domaine de l'information, trois acteurs sont principalement impliqués :

- Les institutions productrices d'informations agricoles : ce sont les organismes d'encadrement du monde rural, les services statistiques, les structures de recherche…
- Les structures qui collectent les informations sur le terrain les complètent et les diffusent en direction du Monde rural ce sont : l'office national du bétail et de la viande qui collecte et diffuse des informations relatives aux prix du bétail et de la viande dans les principaux marchés ruraux et les centres de consommation ; l'OMA qui collecte et diffuse des informations sur les prix agricoles ;
- Les institutions qui collectent et diffusent des informations sur le monde rural pour préparer les décisions des pouvoirs publics : ce sont le SAP (système d'Alerte précoce) qui identifie les zones de crise alimentaire et prépare les décisions et actions des pouvoirs publics et le fews, pour la collecte des informations satellitaires.

En plus de l'information, les différents acteurs de la production agricole doivent être formés. Ces formations contribuent au renforcement des capacités d'intervention de ces acteurs sur les productions agricoles. Les principaux bénéficiaires de ces formations sont les paysans producteurs, les agents terrains, les organisations

paysannes, les groupements de femmes, animateurs, responsables d'ONG et d'OP, chercheurs…

Les radios locales et les journaux sont les principaux créneaux de communication.
Il serait donc judicieux d'étudier les conditions de prise en charge de ces besoins d'information ;

- Multiplier les centres d'information, d'animation et de formation (C.I.A.F) ;
- Elaborer et rendre disponible les modules de formation de la production agricole ;
- Favoriser l'accès de toutes les couches sociales au système d'information, de formation et de communication à travers les séances d'animations et de sensibilisation ;
- Le renforcement des programmes de formation à l'intention des populations de façon à accroître leur capacité de gestion ;
- Le renforcement des capacités locales en gestion des ressources naturelles et de l'environnement grâce notamment à l'approche participative ;
- La bourse nationale aux céréales peut s'imposer véritablement comme un outil efficace pour améliorer l'information des marchés agricoles. Ce faisant, le maintien d'un forum de ce genre devrait se situer dans une approche de dynamisation du marché agricole. Il appartient alors aux responsables de la filière.

I. CONTRAINTES MAJEURES ET PROBLEMES IDENTIFIES DANS LE DOMAINE DE L'I.F.C.

- **Information, communication**

a) Problème d'encrage institutionnel

Les organismes d'informations ont été initiés d'abord sous forme de projet. Après quelques années d'existence, le problème de leur pérennisation se pose à nos jours. La question essentielle reste le choix de la structure étatique devant prendre en charge les fonctions assumées par ces projets.

b) Problème de pérennité des financements

Le problème de financement ressemble à celui de l'encrage institutionnel. En effet, après avoir fonctionné sur financement extérieur, le problème de prise en charge par les fonds locaux se pose :

c) Multiplicité des sources d'informations

Les informations sur les niveaux de productions et/ou sur les prix sur les marchés de production et de consommation sont fournies par plusieurs sources (SAP, OMBEVI, OMA) qui utilisent différentes méthodologies de collecte et d'analyse. Ce qui rend impossible toute tentative d'intégration et de synthèse.

d) Faible diversité des informations fournies :

Les informations recueillies et diffusées ont concerné pendant longtemps les prix et les quantités échangés sur les marchés. Cette information a d'abord portée sur les prix de céréale avant de s'étendre sur le bétail, la viande et le poisson. Actuellement les producteurs réclament des informations sur les intrants ; Ce qui n'est pas encore satisfait.

e) Le déficit d'information et de communication entre les différents acteurs :

Les services étatiques, les ONG, les projets de développement interviennent au niveau de l'encadrement des producteurs souvent dans les mêmes villages sans se concerter au préalable. Cela conduit à des duplications donc des pertes d'efficacité des actions de vulgarisation.

2) Contraintes liés à la formation :

- L'absence de plan de formation et de plans de carrière pour la gestion des ressources humaines.

Dans le cadre de la vulgarisation, à l'instar des instituts de recherche, les services de vulgarisation n'ont aucune politique de gestion de carrière de leur cadre et cette situation n'incite pas les agents à la performance.

- Le manque de financement qui empêche les ONGS d'exécuter leur plan de formation à l'endroit des paysans ;
- L'analphabétisme et les contraintes socio culturelles constituent un frein à la communication et à la participation de certaines couches sociales aux actions de formations.

II. LEÇONS ET ENSEIGNEMENTS A TIRER DES MEILLEURES PRATIQUES

Les points forts

- Le développement de l'alphabétisation fonctionnelle ;
- L'acquisition par les acteurs de réelles compétences, de renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles des O.P ;
- La multiplication des unités de transformation des produits agricoles.

Les points faibles

- Le faible niveau d'information des acteurs impliquées dans les SAFPA ;
- L'insuffisance d'outil d'information et de communication disponible ;
- L'insuffisance de module de formation ;
- La faible capacité de gestion des organisations paysannes ;

- La prise en compte de l'aspect genre dans les actions de l'information, de formation et de communication ;
- Le manque de programme de suivi des actions de formation ;
- L'insuffisance du système de recyclage des acteurs.

Au su de ces différents points, on peut faire des recommandations suivantes pouvant servir dans d'autres zones :

En matière de collecte et de diffusion d'informations, l'expérience du système d'information du marché céréalier (SIM), crée au milieu des années 80 dans le cadre de la restructuration de l'OPAM, puis transformé en 1999 en observatoire du marché agricole (OMA) mérite une attention particulière.

Le dispositif de collecte d'information repose sur une trentaine de marchés à la fois les zones de production et de consommation. Les informations collectées sont analysées et font l'objet de bulletins hebdomadaire et mensuel (Reflet) et diffusées à travers le pays au niveau des différents acteurs.
Les bulletins hebdomadaires sont diffusés sur les ondes de l'ORTM et certaines radios locales en langues nationales. Seul 13 contrats ont pu être signé entre l'OMA et les radios locales, il restait encore 10 contrats à signer en 2000.

Ainsi les besoins d'informations et de communications des producteurs ne sont totalement pris en charge. Le bulletin mensuel du marché agricole dénommé ***« le Reflet »*** de l'OMA met l'accent sur l'offre et la demande de toutes les spéculations agricoles. Ce bulletin étant en langue française ne profite pas aux paysans qui sont analphabète dans ce domaine. Ainsi l'impact que pouvait apporter la diffusion de ce bulletin paraît limité. Il s'agit, de traduire ***« le Reflet »*** aux différentes langues nationales du Mali et la rendre accessible à la majorité des acteurs surtout dans cette mouvance de décentralisation.

L'organisation de la bourse nationale par l'ONG Afrique verte permet de mieux circuler l'information commerciale. Ce qui s'avère impressionnant au cour de cette bourse nationale est la présence de tous les partenaires entre autres le PRMC, la BNDA, les institutions décentralisé de financement comme les caisse d'épargne et de crédit « Kafo Jiguinew » l'OMA, le Centre Agro Entreprise de l'USAID, l'OPAM, le PAM... En effet ce créneau peut être profitable aux opérateurs céréalier pour échanger et mieux se positionner.

Les radio locales mises à la disposition des paysans par les ONG à travers l'appui financier des bailleurs fonctionnent seulement avec la présence de l'ONG sur le terrain. Ces activités s'arrêtent avec la fin de la subvention. Il n'y a pas de fonds de roulement disponible pour la continuation des activités de ces radio locales.

La non prise en compte des préoccupations des femmes dans le système d'information, de formation est à regrettable si on sait qu'elles parti prenante de toutes les actions de production agricole.

Les activités de caisse d'épargne crédit, de banque de céréale, la conservation et la stockage des produits agricoles.

Les principaux enseignements que nous pouvons tirer sont que, investigations menées au cour de l'étude ont permis de comprendre que les SAFPA constituent un domaine d'activité où s'impliquent de nombreux acteurs : les entreprises privées, les structures, associatives, les ONG qui constituent les principaux animateurs du système SAFPA.

Le processus de transfert de l'état de responsabilité n'est pas une panacée. Il y a des points forts et faibles.

III. Expériences *« réussies ou prometteuses »*

1°) Diffusion de l'information par l'observatoire du marché agricole (OMA)

Objectif :

L'objectif de l'OMA est de produire et de diffuser des informations sur le fonctionnement des marchés pour permettre aux acteurs économiques (producteurs, commerçants, consommateurs etc.) de prendre des décisions d'achat ou de vente des produits agricoles en toute connaissance de cause.

Le dispositif de collecte d'information de l'OMA repose sur une trentaine de marchés couvant à la fois les zones de production et de consommation. Ce qui permet d'avoir des données sur ces marchés. Celles-ci comprennent les prix, les quantités échangées et la nature des produits.

Les informations collectées sont analysées et fond l'objet de bulletins et mensuel, diffusés à travers le pays au niveau des différents acteurs.

L'OMA est très connu au Mali à travers ses bulletins hebdomadaires diffusés sur les ondes de l'ORTM et certaines radio locale. La diffusion se fait en différentes langues nationales ce qui permet d'atteindre les acteurs à la base. Aussi, le bulletin mensuel ***« le Reflet »*** traite l'offre et la demande de toutes les spéculations agricoles. Sa traduction en différentes langues locales peut donner plus d'impact en terme d'information des OP.

2°) Diffusion des informations sur le marché agricole à travers les bourses nationales

A l'instar du Burkina et du Niger, autres pays d'intervention d'Afrique verte, l'antenne du Mali a mis dans son programme d'action l'organisation des bourses nationales aux céréales. La première bourse nationale du Mali a eu lieu en 1995. Ainsi, chaque année, entre les mois de Janvier et Avril, une bourse nationale aux céréales regroupe 100 à

120 acteurs de la filière à l'échelle du pays (Organisations Paysannes, Commerçants, Unités de Transformation, Structures caritatives de financement et d'encadrement).

Les objectifs assignés à ces bourses nationales sont les suivants

- Créer les conditions de mise en marché des céréales par une confrontation entre l'offre et la demande ;
- Créer les relations professionnelles durables entre les divers opérateurs céréaliers.

Mettre en œuvre les transactions céréalières :

Et surtout, créer un cadre de concertation plus dynamique entre les opérateurs céréaliers et les structures de décision, de financement et d'encadrement de la filière.

Ainsi, chaque année, Afrique Verte invite les principaux partenaires de la filière céréales à participer à la bourse nationale. Ces partenaires sont entre autres le PRMC, la BNDA, les Institutions décentralisées de financement comme la Caisse d'Epargne et de crédit ***« Kafo Jiguinew »***, l'observatoire des Marchés Agricoles (OMA), le Centre Agro Entreprise de l'USAID, l'OPAM, le PAM, etc.

L'organisation de la bourse nationale qui constitue un regroupement de la quasi-totalité des acteurs céréaliers en un même lieu et pendant deux jours permet de mieux faire circuler l'information commerciale :

Chaque structure d'encadrement invitée à la bourse nationale présente pendant 20 mn son bilan annuel, ses perspectives d'intervention et son analyse de la filière. Cela permet bien évidemment aux opérateurs céréaliers de poser plusieurs questions, de comprendre certaines décisions et surtout de mieux se positionner pour la campagne prochaine dans la mesure où des prévisions d'actions (achats institutionnels de céréales) et de financement (prévisions de prêts par zone) sont toujours bien étayées par les intervenants.

Il est utile de signaler que grâce aux bources nationales organisées par Afrique Verte, plusieurs opérateurs ont pu créer entre eux des relations professionnelles durables qui portent chaque année sur des quantités non négligeables, et ce, grâce aux informations véhiculées. Parmi ces relations on peut citer :

- Entre le GBC de Ama Kéné de Toroly (pays dogon) et un GIE de commerçants de Mopti dénommé N'KÔ. Les transactions ont atteint en 1999, 1000 tonnes de petit mil de taux d'impureté inférieur à 2%.

- Entre les OP du PACCEM Ségou et l'UT COPRAAV de Ségou. Cette transaction est régulière depuis 1997 et a atteint en l'an 2000.

- Entre l'UT MOULAVIC de Bamako et des OP de Sikasso. Les transactions évoluent entre 150 et 250 tonnes/an. La dernière réalisée porte sur 128 tonnes de maïs rouge en 2000.
- Entre l'UT COGETRAM de Bamako et les OP de Fana, Beleco, Sikasso et Koutiala. Les transactions portent par an sur 100 à 120 tonnes de maïs rouge. La dernière réalisée avec les OP de Koutiala en Novembre 2000 porte sur 50 tonnes de maïs.

- Entre l'UT de décorticage DIABATE et les OP de Niono, concernant une transaction annuelle de 100 tonnes de riz dont la dernière porte sur 70 tonnes de riz paddy et 30 tonnes de riz DP en Décembre 2000.

- L'importance du maintien de l'organisation d'une bourse nationale à l'échelle du pays s'impose de plus en plus, grâce à son caractère de forum d'information pour les opérateurs céréaliers.

Conclusion :

La bourse nationale aux céréales, peut s'imposer véritablement comme un outil efficace pour améliorer l'information des marchés agricoles. Ce faisant, le maintien d'un forum de ce genre devrait se situer dans une approche de dynamisation du marché agricole. Il appartient alors aux responsables de la filière de s'appuyer sur cette expérience pour l'affiner, l'améliorer et le subventionner au besoin et ceci, au profit des acteurs de la filière céréales.

Formation

1°) La formation à la gestion économique et juridique des AV (expérience du projet ***« prestation de service »*** PCPS). Le projet PCPS (Projet Centre de Prestation de Service) a été crée en 1995. Il avait pour but d'accompagner la mise en œuvre de la 3ème phase du projet RETAIL financé par l'Agence Française de Développement.

Sa mise en oeuvre a été confiée à l'IRAM et son encrage institutionnel à la CAMOPA.

L'objectif central du PCPS est de former les AV à la gestion économique et juridique. Son ambition est d'arriver à assainir la situation financière des AV de l'Office du Niger qui sont pour la plupart très endettées et n'ont pas par conséquent accès au crédit bancaire.

Le centre mène des actions de formation en direction des AV volontaires. Cette formation porte aussi bien sur la gestion économique (comptabilité simplifiée, tenue des comptes, gestion de la trésorière etc.) et juridique (négociation des contrats, rédaction des contrats, recours en justice, etc.).

Le projet a eu un impact certain au niveau de l'ON. En effet ses actions ont permis d'assainir les comptes de plusieurs AV et de les rendre éligibles au crédit bancaire. Près de 260 millions ont pu être mobilisés pour ces AV entre 1999.

2°) La formation des OP encadrés par Afrique Verte

L'ONG Afrique Verte appuie les Organisations Paysannes à travers 2 types de formation :

- Les formations techniques : elles portent sur des thèmes généraux :
- Les politiques céréalières du Mali de 1960 à nos jours
- Les aspects fonctionnels de la commercialisation
- La gestion comptabilité
- Les OP et la commercialisation...

- Les formations thématiques : elles sont issus des constats fait lors de l'évaluation des bourses céréaliers notamment :
- La fixation des prix
- Le contrat commercial
- Les avis d'appel d'offre.

Les formations thématiques sont par rapport à un problème bien donné pour une durée de 2 à 3 jours pour 25 à 30 auditeurs. A partir de 2001, l'Afrique Verte va mettre les centres d'informations, d'animation et de formation CIAF dans les régions de Kayes, Ségou, Niono et Mopti.

Les formations de feront dans ces centres qui peuvent être aussi des lieux pour véhiculer l'information des acteurs vers les OP et vice-versa.

Après les formations, les animateurs font le suivi avec des fiches de suivi et d'évaluation.

L'expérience de Jeka Feere en zone Office du Niger Niono

A Niono, les marchés acquis grâce aux bourses céréales d'Afrique Verte, permettent aux OP de réguler le marché à leur profit. L'argent une fois injecté dans le circuit de commercialisation permet aux OP de maintenir des prix de vente rémunérateurs aux producteurs. En fait l'argent injecté permet aux OP de Niono, de faire une sorte de pression sur les commerçants pour que ceux-ci n'imposent pas des prix dérisoires aux producteurs et cependant une période d'une à deux semaines. Le suivi permanent effectué auprès des OP par l'animateur d'Afrique Verte de Niono, a montré que les producteurs ou les OP peuvent vente aux commerçants une quantité de riz variant entre 1 500 et 2 000 tonnes dans la même période que les livraisons des marchés cités, aux mêmes conditions du marché. Sans ces marchés des quantités de riz seraient vendues à Niono mais seulement à un prix nettement plus bas. Ainsi ces ventes

permettent à certains producteurs de faire face à certaines dépenses après récolte notamment les remboursements des crédits intrants agricoles et la redevance eau.

On peut noter, de façon significative, que ces transactions entre Kayes et Niono ont poussé 20 OP de Niono à se regrouper avec l'appui du PCPS et de Delta-Conseil, en une organisation : JEKA FEERE (vendre ensemble). L'objectif de ce regroupement est de pouvoir mieux commercialiser le riz en présentant une offre plus conséquente tout en respectant des normes de qualité plus indiquées. Chaque OP de JEKA FEERE peut respectant des normes de qualité plus indiquées. Chaque OP de JEKA FEERE peut dégager un excédent commercialisable de près de 400 tonnes soit 8 000 tonnes pour les 20 OP.

Le regroupement JEKA FEERE poursuit depuis deux ans sa structuration et est membre de l'AOPP (Association des Organisations Professionnelles Paysannes appuyées par l'AFDI). Il fait partie également d'un centre de formation rural « Faranfassi so » qui lui permet de disposer d'un téléphone/fax dont les frais de fonctionnement sont entièrement assurés par toutes les OP membres. JEKA FEERE dispose également d'un compte bancaire à Niono et pratique une commission au kg, variant entre 2,5 et 10 FCFA/kg sur toute transaction effectuée. Cette commission lui permet d'assurer son propre fonctionnement.

L'approche JEKA FEERE, fait aujourd'hui des émules dans la zone Office du Niger et les OP des autres zones rizicoles (N'Débougou, Molodo, Macina, Kourimari) souhaitent également mettre sur pied dans leur zone respective des regroupements du même type.

L'expérience de Supunu Kafô dans la zone de Yélimané

Le riz acheté à Niono, par les Coopératives de Yélimané, arrive en gare de Kayes moins cher que le riz importé d'Asie vendu sur le marché de cette localité par les commerçants privés. A titre d'exemple en 2000, le riz acheté à Niono (197,5 FCFA/kg) est arrivé en gare de Kayes à 225 FCFA/kg. Au même moment le riz importé d'Asie se vendait entre 250 et 275 FCFA/kg. Cela permet aux coopératives de cette région de vendre moins cher les céréales à leurs adhérents. Cette approche de commercialisation pratiquée par les coopératives a obligé dans certaines cas les commerçants de Kayes à rabaisser leur prix de vente afin d'écouler leur stock.

La quantité totale de riz achetée auprès des OP de Niono, ne couvre certes par les besoins annuels de l'ensemble des coopératives de la région de Kayes qui se chiffrent à plus de 2 500 tonnes, mais elle permet de pallier en partie au déficit alimentaire de la zone. Mieux, elle permet de limiter la dépendance des coopératives vis à vis du riz importé d'Asie, assez disponible sur le marché de Kayes. Ce riz d'Asie ne répond d'ailleurs pas aux exigences alimentaires des populations rurales de la région.

A l'instar de JEKA FEERE, née des opérations de commercialisation initiées par Afrique Verte, 28 Coopératives de Yélimané, par effet d'entraînement, ont jugé utile

de se regrouper également pour des achats groupés. SUPUNU KAFÔ ne pratique pas de commission au kilo, mais chaque Coopérative membre s'acquitte d'une cotisation annuelle de 50 000 FCFA.

A terme ces groupements seraient en mesure d'organiser des bourses, de chercher des marchés, d'entrer directement en contact avec les divers partenaires à travers ses propres moyens de communication, et de mieux valoriser nos produits locaux.

Mais pour ce faire, un dispositif d'appui conséquent devrait être mis en place pour soutenir ces initiatives, à savoir.

Le renforcement des capacités par un programme de formation sur divers aspects de la commercialisation (marketing, négociations, fixation des prix, etc.).

La mise en place d'un cadre de financement approprié.

IV. LES DOMAINES D'INTERVENTION DU PROGRAMME

a) Information communication

Pour pouvoir satisfaire les besoins des producteurs, les données doivent être collectées et traitées sous forme de banque de données sur l'ensemble des étapes de la filière agricole. On pourrait envisager ***la « conception d'un système intégré d'information sur les filières agricoles ».***

Des antennes de collectes et de traitement des informations peuvent être mises et équipées dans chaque commune. Ces données traitées seront soumises aux régions pour leur diffusion.

En terme de créneau de communication, on peut renforcer l'OMA à travers la traduction de son bulletin ***« le Reflet »*** dans différentes langues nationales.

Ce bulletin sera mis à la disposition des OP à travers les structures de développement communal et régional et diffusé dans les radios locales. Il faut renforcer le fonctionnement et l'émergence des radios locales qui sont plus près des paysans.

Formation

Renforcer les capacités d'autonomisation des OP par un programme de formation sur divers aspects de la communication (marketing, négociation, fixation de prix) et mettre sur place un cadre de financement approprié.

La diffusion de l'expérience du PCPS à travers sa formation à la gestion économique et juridique des AV en zone CMDT peut avoir un impact considérable. L'approche de centre d'information, d'animation et de formation de l'ONG Afrique Verte, peut être vulgarisée dans toutes les régions du Mali.

Ministère du Développement Rural

Institut d'Économie Rurale

Programme Économie des Filières

Unité Focale OUA/CSTR-SAFGRAD/IER

République du Mali

Un Peuple-Un But-Une Foi

Document de synthèse sur la composante :

Services de Financement de la Production Agricole

Présenté par

Mamadou OUOLOGEM
Sékou DIABATE
Ibrahima Keno TRAORE
Experts CNT

Mars 2001

SIGLES ET ABREVIATIONS

BNDA : Banque Nationale de Développement Agricole

CVECA : Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Autogérée

BIM. SA : Banque Internationale pour le Mali Société Anonyme

BOA : Bank Of Africa

CAS/SFD : Cellule d'Appui et de Suivi des Systèmes Financiers Décentralisés

PASA COOP : Projet d'Appui aux Structures d'Action Coopérative

PAAF /Miselini : Projet d'Appui aux Activités Féminine

SFD : Systèmes Financiers Décentralisés

SFI : Société Financière Internationale

KONDO JIGIMA : Réseau de Caisses d'Epargne et de Crédit au Mali

NIESUGISO : Réseau de Caisses d'Epargne et de Crédit au Mali

JEMENI : Réseau de Caisses d'Epargne et de Crédit au Mali

NIETAMUSO : Réseau de Caisses d'Epargne et de Crédit pour les Femmes à Mopti (Mali)

KAFO JIGINEW : Réseau de Caisses d'Epargne et de Crédit au Mali SUD

ONG : Organisation Non Gouvernementale

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

INTRODUCTION

La présente note de synthèse est issue de l'étude sur «inventaire et analyse des services d'appui et de financement à la production agricole ». En effet, cette synthèse traite singulièrement du domaine de financement de la production à travers les systèmes financiers existants au Mali.

Le présent document examinera les éléments suivants :

- **une présentation sommaire des structures de financement de la production agricole ;**
- **les contraintes majeures et les problèmes identifiés ;**
- **les leçons et enseignements tirés des expériences de financement de la production ;**
- **les expériences prometteuses ;**
- **Et enfin les propositions de domaines d'intervention possibles.**

I PRESENTATION DES SYSTEMES DE FINANCEMENT

Le financement de l'économie en général et celui de la production agricole en particulier est assuré par les banques et établissements financiers, les programmes et projet à volet crédit en milieu rural et les systèmes financiers décentralisés (s.F.D)

Le système bancaire classique joue un rôle primordial dans le financement de l'économie. Jusqu'à une date récente, il assurait avec les Etablissements financiers la quasi-totalité du financement de l'économie selon la CAS/SFD (rapport 1999).

En 1996- 1997 le montant des crédits octroyés par ce système se chiffre à 200,8 milliards de FCFA.
Il faut cependant noter que seule la BNDA et d'une façon plus timide la BIM S.A financent les activités agricoles en milieu rural.

Les secteurs bénéficiaires sont :

- **agriculture, sylviculture et pêche : 109 milliards de FCFA ;**
- **commerce de gros et détail, restaurants, hôtel: 48 milliards de FCFA;**
- **industries manufacturières: 18,7 milliards de FCFA ;**
- **les services fournis à la collectivité: 19 milliards de FCFA.**

Dans le domaine des financements directs, la BNDA est intervenue à hauteur de 26,1 milliards de FCFA en 1996. Ces montants ont financé essentiellement la production (équipement et intrants), la trésorerie, les équipements post- récolte et les équipements de stockage etc.

Par ailleurs il faut noter que bon nombre de SFD ont bénéficié des financements des banques classiques.

Au titre de l'année 1999, la BNDA a consenti au profit des SFD, un prêt d'un montant de 2,5 milliards de FCFA. Quant à la BIM S.A et la BOA leurs financements aux SFD s'élèvent respectivement 200 millions et 50 millions de FCFA (réseau JEMENI).

Les SFD bénéficiaires sont les suivants :

- **l'union Kafo jiginew couvrant les régions de Sikasso, Ségou et Koulikoro : 1 milliard de FCFA sur la base d'une garantie de la SFI;**

- **l'Association CANEF (structure de crédit solidaire) : 200 millions ;**

- **les CVECA de Kita, de la zone Office du Niger et des Pays Dogon pour un montant total de 1,1 milliards de FCFA ;**

- **le Réseau Kondo Jigima pour 50 millions de FCFA ;**

- **les structures PASACOOP et PAAF/Miselini ont également bénéficié de prêts BNDA d'un montant de 139 millions de FCFA.**

Les Systèmes Financiers Décentralisés :

Les activités de micro finance ont démarré au Mali au milieu des années 1980. Ce n'est qu'en 1994 que leur cadre législatif (agrément pour les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit, reconnaissance par voie de signature de la convention pour les structures non mutualistes) a été défini.

A la suite du forum Ouest Africain de haut niveau sur la micro finance, tenu du 19 au 21 juin 1996, le Mali a mis en place un Groupe Consultatif National pour les activités de micro finance et a élaboré un document de stratégie et un plan d'action pour la promotion de la micro finance.

Les objectifs visés par la stratégie s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration de l'accès des populations les plus nécessiteuses aux services financiers de proximité, de la durabilité des institutions et des services offerts. le plan d'action élaboré est axé sur les principaux domaines à avoir :

- **le renforcement des capacités institutionnelles des SFD ;**

- **le développement de la sécurité et du refinancement des SFD ;**

- **la formation ;**

En 1999, le Mali comptait 9 unions d'institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit, 2 fédérations et 268 caisses de base, toutes agréées par l'autorité de tutelle.
La répartition spatiale est la suivante :

District de Bamako - 60 ; Ségou - 96 ; Sikasso - 65 ; Koulikoro - 40 ; Mopti - 8 ; Tombouctou - 2 ; Kayes - 6 ; Gao - 1 ; Kidal - 1.

Les institutions non mutualistes (cveca) et Systèmes de Crédit Solidaires sont au nombre de 16 ayant officiellement signé la convention cadre avec le Ministre chargé des Finances. Elles évoluent dans la zone Office du Niger : Niono, Macina et Kalari ; au Pays Dogon : Bandiagara, Bankass et Koro ; Kita ; Djenné ; San ; Mopti ; Kayes et le District de Bamako.

Le montant total octroyé par ces structures s'élevait en 1998 à 11,7 milliards de FCFA pour 215 557 bénéficiaires soit un taux moyen de 55000 FCFA par bénéficiaire.

II. CONTRAINTES MAJEURES ET PROBLEMES IDENTIFIES

Sur la base des résultats de l'enquête menée sur le terrain, corroborant ceux issues des entretiens effectués et des études antérieures disponibles, les contraintes et les problèmes identifiés se résument aux points suivants:

➢ **L'analphabétisme des membres des organes :**

Il se traduit par le faible niveau de compétence technique des membres. En effet, les principes d'organisation des institutions mutualistes ne donnent pas de meilleures garanties quant au choix des responsables sur la base du critère de compétence technique.

De cette situation découle de grosses difficultés de maîtrise des fonctions, notamment celles relatives à l'analyse des dossiers de prêt, la prise de décision conséquente et le contrôle démocratique interne à la structure.
Aussi l'analphabétisme des populations bénéficiaires, doublé d'une habitude à trop de facilité constitue t-il un handicap au bon remboursement des prêts contractés.

➢ **Le faible niveau de formation des gérants et caissiers :**

Les SFD sont soumis à l'obligation de produire et de fournir à la tutelle et aux partenaires les informations statistiques, les rapports d'activités et les états financiers. Ceci suppose la disponibilité d'acteurs techniques compétents. Même si la ressource humaine est disponible, elle n'est pas toujours de qualité dans les SFD du milieu rural (cas de CVECA pays Dogon, CVECA 1ère région).

➢ **La structure et la taille du crédit :**

D'une manière générale, les intrants et équipements sont très peu financés par les SFD, en partie à cause de la nature et la taille des ressources disponibles. Le financement de l'équipement agricole demandant des crédits à moyen terme (2 à 3 ans) est très délicat pour les SFD disposant des ressources à court terme. **A titre d'illustration sur un échantillon de 40 bénéficiaires de 6 réseaux de caisses, on constate que les activités financées par ordre d'importance sont le petit commerce avec 37% suivi de l'agriculture 22%, l'élevage 13%, le maraîchage 9,3%, le commerce général 5,6%, la construction d'habitat 3,7%, l'achat de vivre 3,7%, la culture et la forge occupe chacune 1,9%.**

Le système de solidarité dans le remboursement du crédit handicape souvent l'accès des bons payeurs au crédit dans la

mesure où la conditionnalité reste le remboursement de la totalité de la somme due pour la mise en place d'un nouveau prêt pour le groupe bénéficiaire.

➢ **Les conditions de refinancement :**

La BNDA propose aux SFD un montant de refinancement égal à deux fois le montant des dépôts des SFD augmentés du montant de leur fonds propre (présentation d'un plan trésorerie)
Cette condition exclue bon nombre de SFD, notamment les systèmes de crédit solidaire qui évoluent le plus souvent sans dépôts.

➢ **Le chevauchement de prêts contractés au niveau de différents SFD d'une même zone d'action :**

Il n'est pas rare de relever des cas où le sociétaire contracte des prêts dans des caisses et systèmes différents. Ceci conduit à des situations de non-recouvrement de prêts à l'échelle de l'ensemble des systèmes financiers d'une même zone d'intervention **(cveca)** zone office du Niger et **Nyèsigiso** à Niono où le taux moyen de délinquance avait atteint les 6,21% (source banque de donnée sur les SFD 1998).

➢ **Les dettes antérieures BNDA non remboursées :**

Cette situation pèse lourdement sur certains SFD en zones CMDT et Office du Niger (**CVECA** zone office du Niger, **Kafo Jigimew** en zone cotonnière).

III. LES LEÇONS ET ENSEIGNEMENTS TIRES DES EXPERIENCES DE FINANCEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE

L'analyse de quelques expériences permet d'avoir une vision synthétique de la plupart des services de financement existants au Mali. A partir de leurs résultats, de leurs limites, des acquis, de leurs conditions d'évolution, un certain nombre de leçons sont à retenir . Mais elles ne répondent qu'en partie à la question des SFD adaptés au financement de la production agricole. Si l'on veut atteindre le plus de producteurs financièrement faibles, quel système et quelle approche choisir parmi la gamme des SFD intervenants et les adapter aux circonstances et conditions locales ? Sur la base des expériences vécues dans les zones de production agricole, certaines erreurs sont à éviter dans la mise en œuvre d'une stratégie opérationnelle de création et d'appui aux SFD, notamment :

- le crédit ne doit pas être une composante dépendante des autres activités d'un projet de développement à volet crédit. Il doit être géré par des structures agrées à cet effet. Il n'est pas exclu que des partenariats soient envisagés avec les projets de développement pour une harmonisation des interventions.

Pour s'en convaincre nous pouvons citer : l'arrêt du projet d'appui à la petite et moyenne entreprise (P.A.P.M.E) dont la gestion des fonds a été confiée à la caisse associative d'épargne et de crédit des entrepreneurs (C.A.E.C.E) de NIESIGISO; celui du projet F.A.A.F-LAYIDU du Ministère chargé de la promotion des femmes dont l'audit des comptes est en cours pour mauvais résultats (taux de remboursement de 69% selon la « banque des données sur les S.F.D de la BCEAO» rapport 1999 page 46)

- Il est souhaitable de préciser au démarrage d'un projet les activités faisant l'objet d'une subvention(investissements de démarrage, le fonctionnement, etc.) et les ressources qui seront affectées à l'octroi des prêts (épargne collectée, ligne de crédit, etc.) **nous avons le cas de CARE-MALI et de la G.T.Z dans le périmètre irrigué de DIRE dans le Nord-Mali ou les deux structures financent la même activité mais l'une par la subvention et l'autre par crédit; ce ci peut décourager le remboursement des prêts.**

- Le taux de remboursement doit être maintenu dans la norme de 95% recommandée alors qu'il était de91,9% en 1999 **(cf. rapport1999 de la C.A.S/S.F.D)**
- Dans les zones où cohabitent différents systèmes financiers, il doit être établi un code de déontologie entre - eux afin

de limiter au minimum le montant des créances en souffrance. **C'est le cas de la centrale des risques de la zone de l'Office du Niger entre les CVECA et Nièsigiso.**

Autrement, comme pour la monnaie, le mauvais système chasse le bon et le pollue pendant de nombreuses années.

De façon générale les SFD qui fonctionnent bien observent presque toujours un certain nombre de principes :

- Professionnalisme dans la gestion : Maîtrise des taux, progressivité dans l'octroi des prêts, maîtrise de la souffrance des prêts ;

L'implication des bénéficiaires à la conception et/ou à la gestion du système financier pour sa meilleure adaptation aux conditions locales ;

- la rigueur dans la gestion :Respect des procédures et règlements, une bonne politique de suivi et d'évaluation.

Il est important de souligner qu'un système financier décentralisé nécessite toujours une phase d'expérimentation (au moins trois ans) et l'adaptation permanente même en régime de croisière, grâce à un bon système de suivi- évaluation et de recherche opérationnelle. Ceci relève de la règle de prudence pour une institution financière décentralisée et auto gérée.

IV. EXPERIENCES «PROMETTEUSES »

Les bénéficiaires des services des SFD sont assez diversifiés, que ce soit ceux du milieu rural ou du milieu urbain. Ils peuvent être classés dans diverses catégories :

- les ménages : Ils épargnent et s'endettent pour faire face aux besoins quotidiens et investir dans l'acquisition de biens de consommation durable ;

- les femmes vendeuses et les artisans: leurs objectifs sont d'accroître d'une part, leurs fonds de roulement, et d'autre part investir dans des outils de production durables;

- les groupements : Ils visent à assurer et augmenter leurs fonds afin d'accroître leurs capacités de prêt et d'aide à leurs membres ;

- les micro entrepreneurs : Ils cherchent à sécuriser et rémunérer leurs fonds de roulement durant la période morte pendant laquelle les activités sont au ralenti ;

- il y a enfin une gamme de bénéficiaires : agriculteurs, éleveurs, artisans (individus ou groupement, femmes et hommes, jeunes et adultes), salariés (secteur public et privé), commerçants etc.

Certains S.F.D financent la production et la commercialisation agricoles. Il s'agit de Kafo jiginew situé dans la zone cotonnière, de CVECA-Office du Niger , de CVECA- Pays Dogon situées dans une zone maraîchère et d'élevage , CVECA- 1ère Région située dans la zone céréalière et Nièsigiso dans la zone céréalière de Serowala.

En effet les réseaux kafo jiginew, cveca office du Niger et cveca première région affectent pioritairement leur financement à la production agricole avec respectivement en 1999, 37%, 25% et 15% (rapport inventaire et analyse des services d'appui et de financement de la production agricole page n° 34).

Certains SFD en voie d'autonomisation doivent améliorer certains aspects de leurs activités pour être pérennes. De 1996 à 1999, beaucoup d'efforts ont été faits par ces SFD, pour améliorer leur gestion et leur efficacité. Ils peuvent constituer sous certaines conditions des modèles transférables ailleurs. Ce sont : Kondo Jigima, Nyèsigiso, les CVECA, CANEF, Nyèta Mussow, PASACOOP Kafo jiginew.

Ces structures peuvent être considérées comme des expériences réussies à cause de la qualité de gestion professionnalisée, la maîtrise des coûts, les diversifications des produits, le montant relativement élevé des ressources locales, le nombre de cession de formation du personnel et des administrateurs, le système de comptabilité et de contrôle interne.

Selon le rapport de la B.C.E.A.O précité (page55) : « l'analyse des ratios au niveau des 26 institutions d'épargne et de crédit fait ressortir que 18 structures (soit plus des 2/3) respectent en 1999,la norme de limitation des risques portés par une institution. Plus de 90% des institutions respectent la norme de liquidité. Il faut souligner que 14 institutions mutualistes , dont les 4 premiers réseaux ,Nièsigiso ,Kafo Jiginew ,Kondo Jigima, et Jemeni sont en total conformité avec la loi… » .
En effet, au titre de l'année 1999, le volume de crédits octroyés par ces structures a atteint les 15,17 milliards FCFA contre 11,7 milliards en 1998 soit une augmentation de 34% pour un nombre de bénéficiaires de plus en plus important d'année en année (rapport CAS/S.F.D 1999)

V. LES DOMAINES D'INTERVENTION DU PROGRAMME

1° PAR RAPPORT AUX RESSOURCES AFFECTEES A LA PRODUCTION AGRICOLE :

- Pour le renforcement de la capacité financière des SFD il est souhaitable de les encourager à faire du crédit d'équipement agricole. A cet effet l'Etat, les ONG, les partenaires au développement, etc… peuvent leurs accorder les facilités suivantes : *des prêts bonifiés, des prêts sans intérêt, des dépôts à terme (10 ans et plus),des mécanismes de garantie etc…* devant servir exclusivement au financement de l'équipement agricole. Un tel financement aux SFD se fera sur la base de contrat entre ses structures et les partenaires ci-dessus cités où les conditions de prêt aux sociétaires seront définies (taux d'intérêt du SFD, délai de remboursement, etc.)

2° PAR RAPPORT A LA QUALITE DE GESTION DU CREDIT :

- Pour une meilleure gestion du portefeuille de crédit et en vue de la maîtrise des impayés à travers une certaine rotation des clients entre les systèmes il est souhaitable d'envisager un mécanisme d'information et de communication entre les différents intervenants à savoir les S.F.D, les banques, les O.N.G, les bailleurs de fonds.

- Pour le renforcement des capacités techniques des gérants et des administrateurs locaux et en vue d'une meilleure appropriation de ces derniers des possibilités de formation doivent être envisager.

VI. CONCLUSIONS

Les Systèmes Financiers Décentralisés constituent aujourd'hui à côté du Système Bancaire classique une alternative de financement des activités de la production agricole.
Les expériences relevées dans les documents d'étude en sont une illustration.

Par ailleurs, ces systèmes se fondent sur le principe d'administration, de contrôle, de gestion démocratique et autonome où l'utilisateur est en même temps propriétaire.

Cependant, compte tenu de leur évolution relativement récente et la faiblesse des moyens pour bon nombre d'entre eux face aux demandes, les SFD ont besoins d'assistance technique et financière pour mieux contribuer à la résolution des problèmes surtout financiers du monde rural.

Revue de littérature

- Etude du crédit/ épargne en millier rural au Mali, novembre 1999 ;

- Rapport d'Activité de la CAS/SFD, année 1999 ;

- Epargne et Crédit au Mali, juillet 1999 ;

- Banque d Données sur les Systèmes Financiers Décentralisés de la BCEAO année 1999 ;

- Inventaire et Analyse des Services d'Appui et de Financement de la Production Agricole, octobre 2000.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Department of Rural Economy and Agriculture (DREA) African Union Specialized Technical Office on Research and Developmen

2001-04

Actes de l'Atelier National du Programme sur les Services d'Appui et de Financement de la Production Agricole: Cadre de travail, Leçons Apprises, Expériences "Réussies ou Prometteuses" tenu à Bamako, Mali le 27 Mars 2001

AU-SAFGRAD

AU-SAFGRAD

http://archives.au.int/handle/123456789/2552

Downloaded from African Union Common Repository